

NOUS SOMMES PRÊTS POUR L'ÉTÉ!
Venez chercher l'équipement que vous désirez...

NOS TRACTEURS



Modèle Rex



Husqvarna*
TS 142XK



Modèle 74711
SS4200

PRIX PROMO
3 100\$

Prix détail
3 400\$



Modèle 74784
SW4200

PRIX PROMO
3 500\$

Prix détail
4 099\$



*À venir bientôt. Voir les détails chez



196, chemin Haut de la Rivière, Saint-Pacôme
418 852-2922
www.techminimecanique.com

LE MERCREDI
19 MAI 2021

Le Placoteux

La référence dans Kamouraska-L'Islet

VOLUME 43, ÉDITION 20

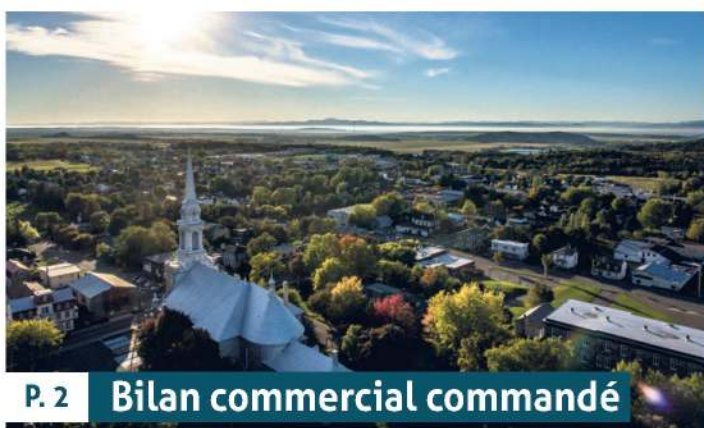
36 PAGES



ITAQ

Une décision décriée

P. 7



P. 2 Bilan commercial commandé



P. 3 Des joueurs isolés

La puissance d'un groupe



Venez me rencontrer!

Ovide Lévesque, conseiller aux ventes
418 551-2532

255, av. Patry, Saint-Pascal (aut. 20, sortie 465)
418 492-3432 • 1 800 363-3432
olivierkamouraskachrysler.com



Avec vous depuis 1953

Licence RBQ: #1185-5277-70

1005 rue Lévesque
Saint-Pascal (Québec) GOL 3Y0
Tel.: 418 492-2347 • Téléc.: 418 492-9603

CAMILLEDUMAIS.COM

Venez me rencontrer
chez dubekia.com



DUBE

M. Stéphane Landry, conseiller
868-9623

7, Côte Saint Jacques, Rivière-du-Loup
418 860-3542 • 1 888 382-3542

www.dubekia.com



Un bilan commercial de Saint-Pascal commandé

Saint-Pascal a commandé une étude des besoins commerciaux de la ville, un outil que le maire qualifie d'essentiel pour attirer des promoteurs.

STÉPHANIE GENDRON

Mentionnons d'abord que le comité de relance mis sur pied à la suite de l'annonce de la fermeture du IGA a fait le tour des principaux joueurs dans l'alimentation pour voir s'il y avait de l'intérêt à s'établir dans la bâtisse laissée vacante. Sobey's ayant retiré les équipements de réfrigération du local à

Saint-Pascal, il devient plus difficile pour une bannière d'y ouvrir ses portes en raison des investissements majeurs de ce type d'équipement et il semblerait que la rentabilité d'un deuxième supermarché tel qu'on le connaissait serait très difficile, a-t-on résumé.

Comme on estime que le rôle de la ville est de faciliter les contacts avec les promoteurs, il a été décidé de payer environ 20 000 \$ à une firme externe, dans ce cas-ci DEMARCOM, pour faire un bilan commercial.

«Ce ne sera pas seulement pour les marchés d'alimentation, mais pour tout ce qui s'appelle produits et services pour

les consommateurs. Quand on essaie de convaincre des promoteurs de s'installer, ils sont obligés de faire des études de marché. On aura cette première partie avec un bilan commercial qui comprendra plein d'informations et de statistiques», a dit le maire de Saint-Pascal Rénald Bernier.

L'étude pourrait permettre de cibler des promoteurs éventuels pouvant combler le local laissé vacant par IGA ou toutes autres initiatives commerciales à s'implanter ailleurs dans la ville.

«Ça va nous donner une vue de recul de tout ce qui pourrait s'installer. Il y a quand

même beaucoup de commerces qui ne sont pas présents dans le grand Saint-Pascal», de conclure M. Bernier.



Rénald Bernier, maire de Saint-Pascal

Devenez proprio sans vous enfarger dans les fleurs du tapis



Le trio du nouveau proprio

- Taux hypothécaire avantageux¹
- Assurance prêt²
- Assurance habitation³

desjardins.com/maison



1. Sous réserve de l'approbation du crédit de la Fédération des Caisses Desjardins du Québec. Certaines conditions, exclusions et limitations peuvent s'appliquer. 2. Produit offert par Desjardins Assurances, Desjardins Assurances désigne Desjardins Sécurité financière, compagnie d'assurance vie. 3. Produit offert par Desjardins Assurances, Desjardins Assurances désigne Desjardins Assurances générales inc.

La Montée s'inquiète de l'isolement des joueurs compulsifs

Le centre de traitement des dépendances La Montée de Rivière-Ouelle s'inquiète de l'isolement que provoque la pandémie chez les joueurs compulsifs. Très peu de personnes ayant des problèmes de jeu excessif ont entamé



une thérapie interne au sein de leur service, ressource officielle en la matière au Bas-Saint-Laurent.

MAXIME PARADIS

L'inquiétude est d'autant plus grande que tous les indicateurs pointent vers une augmentation du jeu compulsif dans la dernière année, principalement en ligne, de l'avis de la coordonnatrice de La Montée Véronique Dionne. Elle cite un article de la revue L'actualité de février dernier dans lequel on fait état de mises atteignant 61 M\$ durant les six premiers mois de 2020 dans les jeux en ligne de Loto-Québec.

«C'est quatre fois plus que l'année précédente à pareille date. Et ce n'est que les chiffres de Loto-Québec, car on ne connaît pas les données des autres sites où on offre du jeu en ligne, mais qui ne sont pas propriété du gouvernement. Tout ça, ça nous questionne :

où sont passés nos joueurs compulsifs», se demande-t-elle?

Les conséquences néfastes de la pandémie sur le quotidien des gens n'ont rien de nouveau pour les organismes comme La Montée qui travaillent au traitement et à la prévention des dépendances, mais tout porte à croire que l'isolement est la variable qui aide le moins les personnes ayant une problématique de jeu excessif. Les casinos ayant été fermés durant une bonne partie de la pandémie, même chose pour les bars ayant des appareils de loterie vidéo, les joueurs compulsifs se sont visiblement tournés massivement vers le jeu en ligne avec au passage cette perte du «regard social» qui pouvait parfois agir comme frein dans les lieux publics.

Cette facilité d'accès s'ajoute à une marge financière plus importante pour plusieurs personnes en raison du télétravail à la maison, qui limite les déplacements en voiture et l'absence de grandes dépenses de loisirs avec la fermeture prolongée des restaurants et des lieux culturels. Ces éléments font que la pratique s'est possiblement démocratisée auprès de gens considérés habituellement «moins à risque». Au final, les revenus des casinos en ligne de Loto-Québec ont bondi de 132 % durant les six premiers mois de 2020, toujours

selon L'actualité, pour se chiffrer autour de 106 M\$.

«Le jeu en ligne, c'est encore plus pervers, car tout est virtuel. Tu ne manipules pas d'argent, alors t'es porté à jouer davantage et de plus grands montants. Tout ce que tu fais, c'est cliquer. La conscience de ce que t'es en train de faire est moins au rendez-vous. Et là, les gens vulnérables, ils ont que ça à faire actuellement», rappelle Véronique Dionne.

La coordonnatrice cite même des données de Statistique Canada pour appuyer ses dires, soulignant que les mises en ligne sont jusqu'à sept fois plus élevées que dans toutes autres formes de jeux. Les conséquences sont aussi plus néfastes, les problèmes relationnels, de sommeil et de consommation étant souvent plus sévères pour les personnes investies excessivement dans le jeu en ligne.

Accès rapide

Devant ce constat alarmant, La Montée lance une offensive pour rappeler son offre de service dédiée aux joueurs compulsifs. De la publicité sur les médias sociaux circule depuis quelque temps et les organismes partenaires de La Montée ont aussi été mobilisés.

L'organisme promet aussi un accès rapide à son service de thérapie interne.

Celui-ci consiste en une thérapie régulière de trois semaines combinées à un suivi personnalisé orienté vers la problématique du jeu excessif. Les entrées peuvent se faire sur une base continue, selon l'évaluation faite par les intervenants de La Montée. Informations : centrelamontee.com.

Thérapie jeu excessif
3 semaines

Accès rapide aux services

Notre approche :

La Montée privilégie une approche biopsychosociale. Nous appliquons le programme du docteur Robert Ladouceur qui est basé sur l'approche cognitive et comportementale. Reconnu par le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec.

Le séjour comprend :

thérapie individuelle et de groupe
soutien à la réorganisation des sphères de vie
rencontre familiale et de couple (au besoin)
activités sportives, culturelles et sociales
repas et chambre privée

www.centrelamontee.com
lamontee@videotron.ca
Téléphone : 418 371-1444
Télécopieur : 418 371-1244

Des pompiers marchent des centaines de kilomètres pour la cause

Des pompiers du Kamouraska ont décidé de participer au Défi des pompiers, en cumulant les kilomètres à la marche, à la course ou en vélo. Pour un dollar amassé, ils doivent marcher un kilomètre.

STÉPHANIE GENDRON

C'est pourquoi la pompière du Service incendie de Saint-Pascal Sylvie Ouellet a déjà marché plus de l'équivalent de Saint-Pascal à Montréal aller-retour, à ce jour.

Le Défi des pompiers est un défi sportif où les participants amassent des fonds pour la Fondation des pompiers du Québec pour les grands brûlés. Il suffit d'amasser 1 \$ par 1 km effectué. Les pompiers peuvent courir, marcher, nager, faire du vélo stationnaire, la seule limite est leur imagination.

La dizaine de pompiers de ce service s'est fixé comme objectif d'amasser 1200 \$ pour 1200 km. À elle seule, Sylvie Ouellet dépasse déjà les 700 \$ donc 700 km à faire, ce qui fait que les objectifs devraient être dépassés.

«J'ai tout le temps été une marcheuse, mais peut-être pas marcher toute la journée comme ça. Ça m'arrivait quand même de faire de longues marches de deux ou trois heures», raconte la pompière.

Depuis le 9 avril, elle marche à Saint-Pascal, sans trop s'éloigner de la caserne.

«Au début, je le faisais sur le tapis roulant, mais il "m'a lâché", dit Sylvie Ouellet, en riant. Beau temps, mauvais temps, j'y vais, que je travaille ou pas. En congé, je passe une bonne partie de mes journées à marcher, jusqu'à 30 ou 40 km.»

Elle se dit motivée par la cause et pour relever un défi. Le défi prendra fin le 6 juin.



Sylvie Ouellet

SIROP D'ÉRABLE Saison rapide, mais efficace

Les acériculteurs de la région sont épuisés par la dernière saison des sucres, mais satisfaits de la production, contrairement à leurs homologues de l'ouest et de la côte est américaine.

STÉPHANIE GENDRON

La saison des sucres a débuté très rapidement avec des températures plus chaudes en mars. «C'est une année qui va passer à l'histoire par sa rapidité et son intensité. Ça tellement coulé, ça coulait jour et nuit. Ça été démentiel. Mais le problème qu'on a eu, c'est que la neige a fondu très rapidement, ça ne gelait pas la nuit», d'indiquer Justin Plourde, président du Syndicat des producteurs acéricoles du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie. Les changements dans l'eau d'érable qui habituellement sont observés en trois jours par les

acériculteurs l'ont été en 24 heures. Puis, la saison a pris fin abruptement autour de la mi-avril avec des températures avoisinant les 20 degrés surtout dans l'ouest du Bas-Saint-Laurent. 80 % des entreprises acéricoles ont alors arrêté leur saison qualifiée de «rapide, mais efficace».

«Les gens étaient fatigués et épuisés. On faisait des 24 heures debout, pour deux heures de repos pour un autre 24 heures debout, on a fait ça en masse cette année. Ça été quelque chose», d'ajouter M. Plourde.

La production n'est toutefois pas imposante, en raison de la courte saison, mais aussi parce que l'eau n'était pas très sucrée. Il fallait plus d'eau d'érable pour arriver au bon sirop, qui est d'ailleurs de bonne qualité et en quantité jugée «correcte». Malgré cette saison qui ne battra pas de records et la situation plus catastrophique dans le reste du Québec, les réserves suffiront à la demande.

Fête des Patriotes

Le **Placoteux**
L'HEBDOMADAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD

Veuillez noter que les heures de tombée seront devancées en raison du congé des Patriotes :

TOMBÉE DU JOURNAL DU 26 MAI 2021

Journal et nécrologie : Vendredi 21 mai à 10 h 30
Annonces classées, et bloc-notes : Jeudi 20 mai à 16 h 30

Nos bureaux seront fermés le lundi 24 mai 2021.

Merci de votre collaboration!

LE BON MOT

de la semaine

Échauffement : Préparation cardio-respiratoire à un exercice physique intense.

Réchauffement : Augmentation de la température du milieu ambiant ou d'un objet. Ex : réchauffement climatique.

19-21

Placotages

Collecte de sang

Une collecte de sang a lieu le mercredi 26 mai au Centre communautaire Robert-Côté de Saint-Pascal. Sur rendez-vous au jedonne@hema-quebec.qc.ca.

Goulée

Le président, M. Pierre B. Lambert, et les membres du conseil d'administration de la Fondation Bouchard inc., ont été ravis de présenter la 44^e édition de la Goulée de l'amitié et de la reconnaissance, qui a eu lieu le samedi 1^{er} mai 2021 sous la présidence d'honneur de Mme Claire Robitaille, ancienne de la 146^e promotion. Sincères remerciements aux partenaires, commanditaires et donateurs qui ont permis d'amasser plus de 64 000 \$. L'édition de 2022 aura lieu le 7 mai.

Grève mercredi matin dans les écoles

Ce mercredi matin 19 mai en avant-midi, il y aura suspension des cours et des services dans tous les établissements primaires du Centre de services scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup. Le syndicat représentant les professionnelles et les professionnels de l'éducation (psychoéducateurs, psychologues, orthophonistes, conseillers pédagogiques, conseillers en rééducation, conseillers en orientation, professionnels des centres de services) a fait parvenir un avis annonçant le déclenchement d'une grève le 19 mai prochain, de 0 h 1 à 11 h 59. (S.G)



INVITATION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
JEUDI 27 MAI 2021 - 18 H 30



Fondation
Hôpital de
Notre-Dame
de-Fatima
Hôpital • CLSC • CHSLD

La rencontre se fera par Zoom
Pour recevoir par courriel le lien interactif :
maryse.pelletier.cisssbsl@ssss.gouv.qc.ca
ou 418 856-7000 POSTE 7395
AVANT LE 25 MAI 2021

0510P-2021



LA CHRONIQUE DE

Roméo Bouchard

romebouchard@hotmail.ca

Les loups dans la bergerie

En région, nous sommes tous entourés d'agriculteurs. Même si nous ne sommes pas tous agriculteurs, l'agriculture nous touche tous de près.

Tout le monde connaît maintenant l'agronome Louis Robert, qui a été congédié, puis réengagé, par le ministère de l'Agriculture après avoir dénoncé le fait que les vendeurs et utilisateurs de pesticides avaient empêché la publication d'une étude, financée par le gouvernement, qui démontrait noir sur blanc que le puissant pesticide rose tueur d'abeilles (néonicotinoïde), qui enrobe désormais toutes les semences de céréales, est complètement inutile.

Dans le livre qu'il vient de publier, Pour l'amour de la terre, l'agronome Robert ajoute qu'il a découvert que les agronomes au service des compagnies qui vendent les engrais chimiques recommandent des quantités de phosphore trois fois supérieures ici qu'en Ontario et dans les États américains voisins, pour des résultats comparables : un coût inutile de 18 millions \$ pour les agriculteurs chaque année. Et ce surplus de phosphore, qui ne peut être absorbé par les plantes, s'en va dans nos cours d'eau et nos lacs où il fait pousser les fameuses algues bleues vertes qui les font mourir. Ce sont ces mêmes agronomes liés aux compagnies d'intrants qui recommandent l'usage de pesticides inutiles et dangereux comme les arrosages de Roundup quelques jours avec la récolte des céréales pour les faire sécher.

L'agronome Louis Robert a aussi démontré que si on adoptait d'autres façons de cultiver, basées sur la vie des sols, la plupart des pesticides utilisés présentement deviendraient vite inutiles et tout le monde s'en porterait mieux.

Or la culture des céréales occupe plus de 60 % des terres puisqu'elle sert à nourrir les animaux que nous consommons ou que nous exportons, tels nos huit millions de porcs annuels dont 70 % sont exportés. C'est toute notre agriculture et tout notre territoire qui est en cause.

L'agronome Robert, au cours de ses trente ans au service du ministère de l'Agriculture et des agriculteurs, a découvert que des compagnies qui vendent les engrais chimiques, les pesticides, les semences et la machinerie agricole font des pressions systématiques sur les ministères de l'Agriculture et de l'Environnement, sur les chercheurs, sur les services-conseils aux agriculteurs, sur ceux qui élaborent les guides de fertilisation, sur les agronomes à leur emploi, sur les dirigeants de syndicats d'agriculteurs affiliés à l'UPA, dans le but de faire augmenter leurs ventes, même au détriment des agriculteurs, des sols, de l'environnement. Ces compagnies d'intrants, écrit Louis Robert, sont comme une meute de loups, mais ceux qui leur laissent la porte de la bergerie grande ouverte le soir, ce sont les dirigeants du ministère de l'Agriculture, de l'Ordre des agronomes et des syndicats UPA qui sont pourtant censés protéger le public et les agriculteurs. Le cas des « agronomes liés » à ces compagnies d'intrants, qui sont « en conflit d'intérêt institutionnalisé », selon l'expression de Louis Robert, est particulièrement inquiétant.

Nous payons très cher la mainmise de ces compagnies d'intrants sur notre agriculture : les agriculteurs d'abord, qui sont pour ainsi dire pris en otage, mais nous tous également, car nos gouvernements compensent en partie les agriculteurs pour leurs coûts de production excédentaires et ils doivent aussi payer pour les dommages causés à notre environnement et à notre santé par l'abus de ces produits chimiques. Nous devons exiger que ceux que nous choisissons et payons pour nous protéger mettent fin à cette complicité avec les loups qui s'enrichissent à nos frais.

Photo : Jesse Gardner (Unsplash.com)

20-21



CENTRE VISUEL ST-PASCAL
UN REGARD SUR L'HORIZON

Dr Germain Dupuis, optométriste
Dre Stéphanie Bélanger, optométriste

269, rue Taché
Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0

Tél. : 418 492-1430
Télec. : 418 492-2832

« La joie de vous servir »

Jean-Marie Rossignol

Conseiller en sécurité financière
418 492-3255

Assurance-vie
Protection en cas d'invalidité
Régimes collectifs
Rentés, REER



Le **Placoteux**
L'HEBDOMADAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD

Financé par le
gouvernement
du Québec

Canada



Impression **tc**

IMPRIMERIES
TRANSCONTINENTAL

Distribution

publi
soc

DIRECTEUR GÉNÉRAL
Louis Turbide (poste 105)
direction@leplacoteux.com

JOURNALISTE
Stéphanie Gendron
journaliste@leplacoteux.com

JOURNALISTE
Maxime Paradis (poste 103)
web@leplacoteux.com

VENTES
Pierre Dumais (poste 122)
pierre@leplacoteux.com

Hélaïne Pettigrew (poste 108)
helaine@leplacoteux.com

ADMINISTRATION
Marlyse Sambou (poste 102)
administration@leplacoteux.com

PRODUCTION

Marjorie Ouellet
Coordonnatrice
Manon Brousseau (poste 106)
montage@leplacoteux.com
Marie-Kim Lefrançois

RÉCEPTION / PETITES ANNONCES
Marlyse Sambou (poste 101)
petitesannonces@leplacoteux.com

CARICATURISTE : Métyvié

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Jean-Pierre Tirman, président
Luc Morneau, vice-président
Maxime Paradis, directeur
Sébastien Massé, directeur

491, avenue D'Anjou,
Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0
418 492-2706 • Téléc. : 418 492-9706

901C, 4^e Avenue,
La Pocatière (Québec) G0R 1Z0
418 856-5172 • Téléc. : 418 856-5734

www.leplacoteux.com

TOMBÉE : LUNDI 10 H 30 • Sans frais : Tél. : 1 855 492-2706 • Téléc. : 1 855 492-9706

Édition Kamouraska-L'Islet 18 505 copies

Notre responsabilité pour une erreur ou omission ne peut excéder le montant déboursé par l'annonce. Nous ne pouvons garantir l'exactitude des couleurs imprimées. Toute reproduction intégrale ou partielle du contenu de ce journal est interdite sans l'autorisation de l'éditeur. ISSN 0908-207X. Dépôt légal : 1 trimestre 1979.

Société canadienne des postes envois de publications canadiennes, contrat de vente #0187755.

ABONNEMENT : Pour l'extérieur : 85\$/année. TPS et TVQ incluses



Fait de plus de 50%
de papier recyclé.
Merci de recycler
ce journal.

La nouvelle ministre Proulx se familiarise avec les dossiers de la région

Une semaine jour pour jour après avoir été nommée ministre responsable de la région du Bas-Saint-Laurent à la suite de la démission de Marie-Eve Proulx, Caroline Proulx multiplie les rencontres et discussions pour prendre acte de tous les dossiers régionaux importants.



STÉPHANIE GENDRON

La ministre du Tourisme, ministre responsable de la région de Lanaudière et députée de Berthier se familiarise donc avec les enjeux des élus qui représentent la population, dont la filière éolienne, les horaires de faction des paramédics, l'usine Alstom, la pérennité des soins de santé de proximité, l'ITAQ... elle dit avoir passé la dernière semaine à saisir la teneur des dossiers sur lesquels elle devra travailler.

«Je commence à arriver, on me présente les dossiers sur lesquels on souhaite que je les accompagne (les élus), c'est le rôle d'une ministre responsable. Les dossiers que je retrouve dans mon comté, ce sont aussi des dossiers qui sont propres à la région», a-t-elle indiqué.

Une tournée de rencontres bas-laurentiennes est également dans les plans à partir du 14 juin.

ITAQ

La nouvelle ministre du Bas-Saint-Laurent indiquait avoir parlé des tenants et aboutissants du dossier de l'ITAQ avec le ministre de l'Agriculture André Lamontagne. Les élus du Kamouraska s'étaient insurgés du fait que la direction générale soit à Saint-Hyacinthe.

Elle reprend d'ailleurs les propos du ministre véhiculés depuis la sortie des élus. «L'objectif du ministre est de mettre en place une espèce de vaisseau amiral pour s'assurer de la pérennité, non seulement de l'ITAQ, mais de la formation. L'idée, c'est de faire

prosperer l'école, mais également toutes les composantes que l'on retrouve à l'ITAQ», a dit la ministre Caroline Proulx.

Elle souhaitait aussi assurer qu'il n'y avait pas de menaces sur le campus de La Pocatière.

«Si je peux rassurer les gens de La Pocatière, je souhaite dissiper ces inquiétudes-là. Il y a un vote de confiance à l'ITAQ, il y a un vote de confiance à La Pocatière», d'ajouter Mme Proulx.

COVID-19

Au sujet de la morosité et l'impatience des Bas-Laurentiens de l'ouest du territoire toujours en mesures spéciales d'urgence, Caroline Proulx indiquait que la sortie de crise était pour bientôt et qu'elle passait par la vaccination.

«Il faut continuer d'accélérer la vaccination. À partir de vendredi, ce seront les 18-24 ans qui pourront prendre rendez-vous. L'objectif du 75 % atteint au 24 juin c'est vraiment ça qui doit être impératif. On est vraiment rendus au bout», a martelé la ministre Proulx.

Chaudière-Appalaches

En Chaudière-Appalaches, c'est l'actuel ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation André Lamontagne qui assumera la responsabilité ministérielle régionale. Précisons que M. Lamontagne endosse déjà une fonction similaire pour la région du Centre-du-Québec où il y est élu comme

député de la circonscription de Johnson. En entrevue avec Le Placoteux, M. Lamontagne a indiqué qu'il se voyait essentiellement dans un «rôle de soutien» pour ses collègues élus en Chaudière-Appalaches. Des rencontres avec eux sont d'ailleurs prévues dans les prochains jours.

Bien au courant des enjeux de la région, il verra comment «il peut se rendre utile» à titre de ministre régional. Ses relations avec Marie-Eve Proulx, actuelle députée de Côte-du-Sud et ministre démissionnaire de cette région, sont très bonnes, a-t-il précisé, ne voyant pas d'enjeux ici à lui succéder.

Avec la collaboration de Maxime Paradis.



Caroline Proulx

Nouvelle identité visuelle du CJE

Dans le cadre de son 25e anniversaire en 2021, le Carrefour jeunesse emploi Région L'Islet (CJEL) dévoile sa nouvelle identité visuelle conçue en étroite collaboration avec des jeunes adultes du territoire. Réfléchi et développée au cours de l'année 2020-2021, la nouvelle image met de l'avant de réels utilisateurs des services du CJEL. Elle s'articule autour du slogan 360° de possibilités. Celui-ci évoque à la fois le potentiel infini que chaque jeune possède en lui ainsi que la multitude des services offerts par l'organisme qui accompagne les 15-35 ans, tant sur le plan personnel que professionnel. Pour l'équipe du CJEL, il était essentiel d'intégrer les jeunes adultes dans le processus de refonte afin de leur offrir une image à laquelle ils seraient fiers de s'identifier. Une image faite par et pour eux, qui représente bien l'ADN de l'organisme. Au passage, le site web et le logo de l'organisme ont été revampés. Ce dernier a été développé dans un souci de continuité avec le logo créé en 2019 pour Région L'Islet, lors de la campagne d'attraction et de rétention des jeunes sur le territoire.

Source : CJE Région L'Islet.

Alternateurs et Démarreurs Roma.
Daniel Tremblay, prop.
MÉCANIQUE GÉNÉRALE
SPÉCIALITÉS :
- Alternateurs et démarreurs (vente de neufs et réusinés)
AUTRES :
- Moteur électrique - Pompe - Outillage
- Ventes de batteries INTERSTATE
151, Route 132, La Pocatière
418 856-6210 • 1 800 530-6210
altdem_roma@hotmail.com

LEMIEUX
LOCATION
LOCATION DE VÉHICULE, CAMION, CUBE
REMORQUE OUVERTE OU FERMÉE
418.856.2824

RAMASSAGE DE ROCHES
à forfait
avec opérateur
Albert Pelletier
Saint-Denis
418 498-2049
418 868-4633

Joseph-Étienne Fodor
Travailleur social et psychothérapeute (EMDR)
Ordre des psychologues du Québec (61542-15) | OTSTCFQ (FODJ78/06/280)
Enfants (thérapie par le jeu), ados et adultes
1120, 6^e Avenue Pilote, bureau 300, La Pocatière
418.856.6647 Laissez un message • jefodor@hotmail.fr
www.psychomédiateur.com
Aussi offert :
CONSULTATION
par SKYPE
ou ZOOM
selon vos
besoins.
Informez-vous!

Dans la cible... de Métyvié
MME PROULX REMPLACE MME PROULX COMME MINISTRE DU BAS-SAINT-LAURENT...
UN AIR D'ÉTÉ, TOUT LÉGER, TOUT LÉGER, TOUT LÉGER!
J'LÂCHE PAS, J'ATTENDS PAS D'CREVER!
Caroline Marie-Eve Proulx Ministre
Metyvie 19/05/2021



La vaccination nous rapproche de ce moment.

Suivez la séquence de vaccination prévue dans votre région et prenez votre rendez-vous en ligne à

[Québec.ca/vaccinCOVID](https://quebec.ca/vaccinCOVID)

Votre
gouvernement

Québec 

SIÈGE SOCIAL DE L'ITAQ À SAINT-HYACINTHE

Les élus du Kamouraska s'insurgent

Le préfet de la MRC de Kamouraska Yvon Soucy, le maire de La Pocatière Sylvain Hudon et le maire de Sainte-Anne-de-la-Pocatière Rosaire Ouellet n'en reviennent toujours pas. Le siège social de la future Institut de technologie agroalimentaire du Québec (ITAQ) aura pignon sur rue non pas à La Pocatière, mais à Saint-Hyacinthe. Une décision qui fait fit de la longue tradition d'enseignement agricole qui existe dans la région, selon eux.

MAXIME PARADIS

Le maire de Sainte-Anne-de-la-Pocatière et ancien directeur de l'ITA Rosaire Ouellet est celui qui a découvert le pot aux roses, « un peu par hasard », dit-il, en consultant les emplois de niveau supérieur au sein de la fonction publique gouvernementale. Il a ensuite mis quatre heures à trouver le décret ministériel qui officialisait le déménagement du siège social à Saint-Hyacinthe.

« C'est nous, les élus du Kamouraska, qui avons travaillé pour faire sortir l'ITA du MAPAQ. Le projet de loi en plus, il ressemble à 90 % à ce qu'André Simard (NDLR : ancien directeur aujourd'hui maire de Saint-Roch-des-Aulnaies) et moi avons travaillé à l'époque de Claude Béchar. C'est frustrant, on ne tient pas compte de l'histoire », s'est indigné Rosaire Ouellet.

Le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation André Lamontagne a rappelé que l'adresse juridique de l'ITA était depuis 2013 au MAPAQ à Québec. Au-delà du

choix qui a été fait en faveur de Saint-Hyacinthe, il estime qu'il faut retenir les moyens qu'offrira la nouvelle ITAQ, entre autres au Campus de La Pocatière qui en sera un maillon important.

« C'est un vote de confiance qu'on donne à cette institution-là en la sortant du giron du MAPAQ. C'est un vote de confiance qu'on donne au futur conseil d'administration qui sera composé de sept personnes provenant des élèves, des professionnels ou du personnel enseignant de l'ITA et de huit autres personnes indépendantes ayant un intérêt et des compétences pour la formation agroalimentaire », a-t-il déclaré.

Conscients que le gouvernement ne pouvait faire arrièrè sur ce décret ministériel, les élus du Kamouraska se sont concertés pour adresser une lettre au ministre Lamontagne. Jouant le tout pour le tout, ils ont réclamé la nomination d'un président provenant de la Côte-du-Sud afin de faire contrepoids aux « gains » évidents du Campus de Saint-Hyacinthe dans le processus de constitution de l'ITAQ.

Le ministre Lamontagne n'a toutefois pas voulu se prononcer sur cette demande en entrevue. Il s'est simplement contenté de rappeler qu'il y aurait au moins un représentant provenant du campus de La Pocatière sur le CA et qu'il y aurait certainement « un représentant de la région » parmi les administrateurs indépendants.

« On est à étudier un très grand nombre de candidatures. Mais il faut rappeler que l'objectif derrière ça n'est pas de représenter des régions, mais que ces gens-là mettent leurs

talents à faire prospérer l'ITAQ. Si l'ITAQ prospère, La Pocatière va en bénéficier par la bande », a poursuivi le ministre.

Veiller au grain

Rosaire Ouellet estime que ses collègues et lui ont été peut-être trop optimistes à la suite du dépôt du projet de loi constituant l'Institut de technologie agroalimentaire du Québec. Cet optimisme a fait en sorte qu'ils ont préféré jouer de prudence et ne pas participer à la commission parlementaire de

janvier dernier où ils auraient pu présenter un mémoire renouvelé dans lequel leurs demandes actuelles auraient pu être formulées.

« On ne voulait pas nuire à ce qui avait déjà été déposé (projet de loi). On avait obtenu l'essentiel de ce qu'on voulait : sortir l'école de la fonction publique. On a peut-être été un peu trop naïf. Mais là, je pense qu'il va falloir être vigilant pour ne pas perdre les acquis qui nous restent, comme le campus et la Ferme-école Lapokita », conclut-il.

La MRC de Montmagny s'oppose au déménagement

Puisque l'éducation est l'un des principaux facteurs qui permet au monde rural de rester attractif et de se développer, la MRC de Montmagny appuie la MRC de Kamouraska et s'oppose fermement à cette nouvelle décision qui minimise l'importance de l'identité agricole sur le territoire et de l'histoire de l'ITA pour le développement et la formation en agriculture au Québec. C'est une question d'identité, de principe et de traditions de conserver le siège social de l'ITAQ ici. Avec le secteur manufacturier, l'agriculture est un secteur économique important dans la région et ce décret ministériel sème l'inquiétude par rapport aux orientations et décisions qui pourront être prises dans un contexte et une réalité si différents des nôtres. L'impact pourrait se jouer sur l'avenir de la relève agricole, sur la qualité et la quantité des cours offerts au campus de La Pocatière et de sa pérennité, affectant directement le portrait de la ruralité, toile de fond de ces régions foncièrement agricoles, mais également du dynamisme du milieu. Les préfets de Kamouraska, L'Islet et Montmagny unissent leur voix pour travailler ensemble dans ce dossier et faire en sorte que leurs régions respectives soient considérées et représentées dans cet important dossier. Il en va de l'occupation du territoire, de l'attractivité, de la formation et du dynamisme des milieux ruraux.

Source : MRC de Montmagny

Faites-vous entendre

En tant que membre de votre coopérative, donnez votre opinion

Une consultation est en cours dans AccèsD. Participez avant le 31 mai.

AccèsD | Desjardins Caisse de l'Anse de La Pocatière

LORD et FRÈRES

DODGE Jeep RAM

Venez voir notre inventaire d'usagés sur

www.lordetfreres.com

TOURVILLE 1 866 959-2244 418 359-2244

APPEL SANS FRAIS 211

Info Services Communautaires

- Confidentiel;
- Réponse humaine multilingue;
- 7 jours sur 7: du lundi au vendredi de 8h à 21h et la fin de semaine de 8h à 18h.

www.211quebecregions.ca

800 000 QUÉBÉCOIS SONT ANALPHABÈTES

Aidez-nous à les aider!

Faites un don : 1 800 361-9142 fondationalphabetisation.org

Fondation pour l'alphabétisation



ÉDITORIAL

PAR MAXIME PARADIS

ITAQ : Trop peu, trop tard..

On peut s'émouvoir encore longtemps du déménagement du siège social de la future ITAQ vers Saint-Hyacinthe. On peut aussi avoir de la sympathie pour la sortie des élus kamouraskois qui s'en offusquent aujourd'hui et qui réclament la nomination d'un président sud-côtois sur le conseil d'administration. Malheureusement, c'est trop peu trop tard...

La vérité, aussi crue soit-elle, est que ces mêmes élus ont failli à défendre les intérêts du campus de La Pocatière en commission parlementaire en janvier dernier, à la suite du dépôt par le ministre André Lamontagne du projet de loi constituant l'ITAQ le 26 novembre. Contrairement à d'autres organisations, comme la Fédération des cégeps, le Syndicat des professeurs de l'État, l'Union des producteurs agricoles ou même la Fédération étudiante collégiale du Québec, qui ont toutes jugé bon de déposer des mémoires dans lesquels des recommandations ont été formulées afin d'inciter à des amendements au projet de loi, les élus kamouraskois ont regardé le train passer.

Aujourd'hui, le maire de Sainte-Anne-de-la-Pocatière et ancien directeur de l'ITA Rosaire Ouellet avoue qu'ils ont été « naïfs » et que leur silence a été motivé par un désir de ne pas faire « foirer » ce qui était déjà en branle, lire ici la sortie de l'ITA de la fonction publique du MAPAQ pour en faire une école indépendante évoluant sous le même principe qu'un Cégep. Une stratégie discutable, avouons-le, quand on sait que 10 organisations sont passées en commission parlementaire et que neuf autres qui n'ont pas été entendues ont tout de même déposé un mémoire. Aux dernières nouvelles, rien n'a « foiré » et l'ITAQ sortira malgré tout de la fonction publique gouvernementale pour voler de ses propres ailes.

Des recommandations issues de ces consultations ont même été prises en compte et des amendements ont été apportés au projet de loi. C'est le cas notamment de celle du Syndicat des professeurs de l'État du Québec (SPEQ) qui réclamait une meilleure représentation des enseignants au sein des instances décisionnelles et consultatives de l'ITAQ et la mise en place d'une commission des études en bonne et due forme. Qui ne demande rien n'a rien...

Mais voilà qu'à minuit moins cinq de la constitution de l'ITAQ, alors qu'on apprend — sans surprise — que le siège social n'aura finalement pas pignon sur rue à La Pocatière, mais à Saint-Hyacinthe, les élus kamouraskois sortent aujourd'hui dans les médias s'émouvoir de ce peu de considération pour la région où s'y perpétue une tradition d'enseignement agricole depuis plus de 150 ans au sein de la première école d'agriculture au Canada.

Dans une lettre adressée au ministre de l'Agriculture André Lamontagne, on fait même appel à la mémoire du regretté Claude Béchard qui aurait dit, de son vivant, « que la direction générale et le siège social de l'ITA demeurerait à La Pocatière si éventuellement son statut changeait ». Personne ne remettra jamais en doute l'ardeur que Claude Béchard mettait à défendre sa région auprès des instances gouvernementales à Québec, mais 11 ans après son décès, et trois gouvernements dûment constitués plus tard, lui prêter encore quelques intentions que ce soit ne fait pas très sérieux, surtout auprès d'un parti politique qui n'a pas à entretenir de devoir de mémoire à son sujet.

Encore une fois, la vérité toute crue, c'est que nos élus ont failli. Ils ont failli à bien analyser les intentions du ministre Lamontagne dans l'adoption de ce projet de loi, et cela, depuis le jour un de son dépôt. À plus d'une occasion, il a rappelé la vocation « nationale » de l'ITAQ afin d'étouffer toutes les revendications historiques ou régionales qui pourraient découler de sa constitution. Ainsi, jamais le ministre ne s'est engagé à répondre à quelque demande de représentation régionale sur le conseil d'administration et jamais il n'a été écrit non plus dans la loi où le siège social aurait pignon sur rue. Si fenêtre il y avait pour réclamer ces particularités, c'était en janvier dernier en commission parlementaire. Malheureusement pour les élus, la fenêtre s'est depuis refermée.

À leur défense, il faut aussi dire qu'ils s'attendaient à ce que la députée et ex-ministre Marie-Eve Proulx fasse son travail. La directrice à son bureau de circonscription affirme d'ailleurs que des représentations ont été effectuées par la députée de Côte-du-Sud auprès du ministre Lamontagne pour que le siège social de l'ITAQ soit à La Pocatière et que ces représentations « se poursuivent ». Mme Proulx aurait même agi pour empêcher que cela se produise, mais elle n'a pas jugé bon aviser les élus du Kamouraska une fois le tout officialisé. Jonglant avec des critiques et plaintes de toute part au sujet de sa façon de gérer son personnel depuis plus d'un an, on peut douter de l'ardeur qu'elle a pu mettre à la tâche à ce moment crucial pour le campus de La Pocatière.

Raison de plus pour que le milieu régional demeure vigilant, donc, s'il désire conserver les acquis restants autour du campus pocatois de l'ITAQ, comme l'affirme Rosaire Ouellet. Et sachant que nos élus semblent plus éveillés à se mobiliser lorsqu'ils ne sont pas représentés à Québec par un député-ministre, la démission récente de Marie-Eve Proulx comme ministre déléguée au Développement économique régional est peut-être la meilleure chose qui ne pouvait pas arriver pour réveiller en eux cet esprit gaulois qui a déjà été un peu plus affirmé.



RÉDUISEZ VOS DOULEURS ARTICULAIRES

.....

EN MOINS DE 5 JOURS

#1 au Canada

**SUPPLÉMENT
LE PLUS VENDU EN
SANTÉ ARTICULAIRE***

* Selon le rapport de ventes Nielsen se terminant le 27 mars 2021.
(52 semaines / National Excl T.-N.-L. GB+DR+MM)

La formule exclusive de **Genacol® Anti-Douleur** combine le **Collagène AminoLock®** et la **Membrane de Coquille d'œuf**, deux ingrédients naturels pour réduire la douleur articulaire **en moins de 5 jours ! Oui, 5 jours !**

Ajoutez **Genacol® Anti-Douleur** à votre routine quotidienne et retrouvez le plaisir de bouger.



3\$ DE RABAIS

À l'achat d'un produit Genacol® Anti-Douleur 90 capsules

VALIDE JUSQU'AU 30 JUIN 2021

AU CONSOMMATEUR : Limite d'un coupon original par produit. Veuillez noter que le détaillant est dans son droit de refuser ce coupon. Renseignez-vous avant de vous rendre à la caisse. Dans le cas d'un refus du détaillant, communiquez avec Genacol au 1 888 240.3002 ou par courriel au info@genacol.ca pour obtenir un remboursement. Limite d'un coupon par produit. Il est interdit de vendre et/ou de reproduire ce coupon en plusieurs exemplaires. Rabais applicable uniquement chez un détaillant. Aucun coupon reçu par la poste chez Redemco ne sera remboursé directement aux consommateurs. **CE COUPON EST VALIDE JUSQU'AU 30 JUIN 2021.**

AU DÉTAILLANT : Sur présentation du présent coupon utilisé par votre client à l'achat du produit mentionné, Corporation Genacol Canada inc. vous remboursera le montant indiqué sur ce coupon plus les frais de manutention habituels. Des factures indiquant les achats de stocks suffisants pour couvrir tous les coupons soumis pour remboursement doivent être présentées sur demande. La réduction correspondant aux taxes applicables est comprise dans la valeur nominale du coupon. Valable au Canada. Pour remboursement, ce coupon doit être reçu par la poste avant le 30 septembre 2021 à : REDEMCO INC., C.P. 128, Longueuil, Québec, J4K 4X8.

3500390

anti-douleur.genacol.ca

4160N2021.2

SIÈGE SOCIAL DE L'ITAQ

Consternation généralisée au Québec

Le choix de Saint-Hyacinthe pour y implanter le futur siège social de l'ITAQ sème la consternation partout au Québec. Partis d'opposition à l'Assemblée nationale et élus des MRC avoisinantes au Kamouraska n'ont pas manqué de critiquer cette décision du gouvernement Legault.

MAXIME PARADIS

Régionalement, les élus de la MRC de Montmagny ont senti le besoin de réagir en rappelant que l'accès à l'éducation était un des facteurs d'attractivité du monde rural. Selon eux, la décision du gouvernement caquiste « minimise l'importance de l'identité agricole sur le territoire ». Faire de La Pocatière le siège social officiel de l'ITAQ était une question d'identité, de principe et de traditions en lien avec le rôle important que le campus a joué dans le développement de la formation en agriculture au Québec.

« Avec le secteur manufacturier, l'agriculture est un secteur économique important dans la région et ce décret ministériel sème l'inquiétude par rapport aux orientations et décisions qui pourront être prises dans un contexte et une réalité si différente des nôtres. L'impact pourrait se jouer sur l'avenir de la relève agricole, sur la qualité et la quantité des cours offerts au campus de La Pocatière et de sa pérennité, affectant directement le portrait de la ruralité, toile de fond de ces régions foncièrement agricoles, mais également du dynamisme du milieu », peut-on lire.

La cheffe du Parti libéral Dominique Anglade et son porte-parole en matière d'agriculture Jean Rousselle ont également questionné la décision gouvernementale. Par communiqué, ils ont tous deux rappelé que la première école d'agriculture permanente de langue française en Amérique avait été fondée à La Pocatière en 1859.

« La modernisation de son statut (ITA) était bienvenue. Cependant, l'établissement du siège social de l'ITAQ à Saint-Hyacinthe, et ce, sans explications, aura nécessairement des impacts sur la vitalité du Bas-Saint-Laurent. Des voix s'élèvent, notamment pour rappeler à la CAQ l'importance de respecter les spécificités et la représentativité de nos régions qui forgent cette institution depuis

tant d'années », a déclaré Mme Anglade, également porte-parole responsable de la Charte des régions au sein du parti.

Sylvain Roy, député péquiste de Bonaventure et porte-parole en matière d'agriculture, d'alimentation et d'enseignement supérieur, a quant à lui déploré que la CAQ ne respecte pas sa prétention de vouloir régionaliser les directions des organisations publiques en perpétuant le choix d'un milieu urbain au détriment d'un milieu rural. Cette préoccupation s'ajoute à celle des grandes orientations stratégiques de l'ITAQ qu'il craint voir contaminées par « Saint-Hyacinthe » où se concentrent les gros joueurs de l'industrie agricole conventionnelle.

« C'est par l'éducation et la formation qu'on peut changer les choses. Une institution comme l'ITAQ a un rôle fondamental à jouer dans la transition vers une agriculture durable que le ministre (André Lamontagne) dit pourtant vouloir opérer. Pas sûr que Saint-Hyacinthe va prioriser les demandes sociétales de transition en agriculture. La Pocatière aurait été susceptible d'amener davantage un modèle innovant en agriculture à travers l'ITAQ », a-t-il déclaré.

Comme les élus du Kamouraska, il souhaite non seulement une présidence issue de la Côte-du-Sud sur le conseil d'administration, mais quelqu'un qui s'inscrit dans cette idée de transition vers une agriculture durable. « On va surveiller de près les nominations partisanes qui pourraient survenir sur le conseil d'administration », poursuit-il.

Syndicat

Ces craintes du député Sylvain Roy s'ajoutent à celles du Syndicat des professeurs de l'État du Québec qui dans une lettre ouverte a dit s'inquiéter des nominations futures au sein de l'organisation, notamment aux postes clés que sont la direction générale et la direction des études. Le président du Syndicat Jean Vallières et le représentant local Benoît Garon écrivent que « la perspective que ces gestionnaires soient issus de la présente structure du MAPAQ soulève de sérieux questionnements ».

« Plusieurs redoutent qu'on transpose dans le nouvel ITAQ un mode de gestion devenu périmé, trahissant l'esprit de la réforme et hypothéquant ainsi pour longtemps le re-

nouveau tant attendu par tous. » Selon eux, des décisions prises récemment de façon unilatérale par les gestionnaires actuels de l'ITA, notamment par des fusions d'équipes entre des enseignants de matières spécialisés et d'autres en formation générale font craindre

que l'enseignement général soit éventuellement livré en « commandite » aux cégeps. Si tel était le cas, la cohésion institutionnelle qu'ils jugent indispensable dans la qualité de l'enseignement offert serait directement affectée.



Sylvain Roy et Dominique Anglade



DÉCOUVRONS LES BÂTISSEURS!

Réjean Boudreau ou la passion de l'humain!

Depuis six ans, Réjean Boudreau est un incontournable à la Résidence des Bâisseurs Rivière-du-Loup. Après avoir dirigé l'établissement, il est maintenant responsable de la location des appartements du complexe résidentiel auprès des retraités de la région.

Ce qui distingue ce Gaspésien de souche, originaire de Carleton, marié et père de trois grands enfants, c'est sa passion pour l'humain. Tout son parcours professionnel est significatif de l'intérêt sincère et du respect qu'il porte aux autres.

Diplômé en gestion et intervention en loisir ainsi qu'en gestion des ressources humaines, Réjean Boudreau était destiné, de toute évidence, à travailler auprès des personnes, soucieux de leur bien-être et de leur qualité de vie.

Au fil de sa carrière amorcée en 1984, il a œuvré dans le milieu communautaire, en tourisme, en développement économique, en vente et en représentation pour diverses organisations qui ont une chose en commun : considérer l'humain avant tout.

Fier de sa famille tricotée serrée et des réalisations de son épouse et de ses enfants dont il parle avec admiration, il agit aussi comme un bon papa pour celles et ceux qu'il appelle affectueusement « ses » résidents aux Bâisseurs.

Grand voyageur, que ce soit pour les activités familiales ou le travail, il a parcouru de long en large presque toutes les régions du Québec, sauf l'Abitiibi, dit-il. Peut-être sa prochaine destination, qui sait? Adepte de la marche, du ski de fond et du ski alpin dans ses loisirs, il a évidemment toujours un faible pour le Bas-Saint-Laurent et « sa » Gaspésie natale.

Réjean Boudreau est un homme de parole et de cœur; guidé par l'écoute, la bienveillance et des valeurs hautement humanistes. Ce qu'il aime le plus aux Bâisseurs? L'esprit de famille, de communauté et de proximité. Faut-il vraiment s'en surprendre?

418 862-6311 poste 7007 • batisseurs.ca

Boulangerie Niemand

Vendredi le 21 mai, la Boulangerie Niemand vous accueille à nouveau avec ses pains au levain nourrissants et réconfortants!

Pour vous rassurer, des mesures sanitaires et de distanciation sociale ont été aménagées pour mieux vous servir...

Pour toutes réservations, vous pouvez téléphoner 48 h à l'avance au 418 492-1236

1207

7128/2021



Avec le meilleur service télé satellite, regardez vos émissions préférées de votre endroit préféré.



La meilleure application télé pour regarder vos émissions sur n'importe quel appareil, à n'importe quel moment¹



Profitez de la télé en direct et du plus grand nombre de films et émissions sur demande (requiert un service Internet)²



Accédez facilement à Crave^{MC} et Netflix directement à partir de votre enregistreur Partout chez vous³



La possibilité de programmer, regarder et gérer vos enregistrements où que vous soyez

TÉLÉ SATELLITE

Profitez d'un crédit de 10 \$/mois* pendant 1 an. Maintenant seulement :

39⁹⁵ \$/mois⁴
 Prix courant 49,95 \$/mois
Les prix peuvent augmenter pendant l'abonnement.
 *Crédit octroyé à la fin de la période de facturation complète⁵. Installation incluse⁶.

- ✓ Le forfait télé Départ incluant les chaînes généralistes telles qu'ICI Radio-Canada, TVA et Noovo. Plus 10 chaînes de votre choix.
- ✓ Enregistreur Partout chez vous inclus⁶.

Magasinez à votre façon



bell.ca/chalet



1 855 570-7535



Visitez un magasin Bell

la vie est **Bell**

4160N2021.5

En date du 1er avril 2021. L'offre prend fin le 30 juin 2021. Offert aux nouveaux clients résidentiels au Québec, là où l'accès/technologie le permettent. Modifiable sans préavis; ne peut être combiné avec d'autres offres. Taxes en sus. Le client doit choisir la facturation électronique. (1) L'application Télé Fibe est disponible avec les appareils compatibles sélectionnés requis. La fonction « Téléchargez et partez » est uniquement offerte pour les téléchargements, et le contenu sur demande sélectionné qui requiert un abonnement, avec les téléphones intelligents et les tablettes. Disponible par réseau mobile ou Wi-Fi (à l'exception du visionnement des contenus téléchargés). Un enregistreur est requis pour gérer et regarder vos enregistrements; les enregistrements sont disponibles pour une durée maximale de 90 jours avec l'application Télé Fibe. Une sélection de chaînes/contenu en direct et sur demande de votre abonnement Télé Satellite peut être visionnée. Le contenu visionné sur le réseau Wi-Fi à domicile sera comptabilisé dans le calcul de votre utilisation mensuelle de données Internet (si applicable). Des frais de données mobiles peuvent s'appliquer. Chaînes/contenu modifiables sans préavis et des périodes de décrochage peuvent s'appliquer. L'application Télé Fibe permet de visionner du contenu jusqu'en HD. La qualité d'image peut varier selon les vitesses Internet. D'autres conditions s'appliquent. (2) Télé Satellite Sur demande requiert l'abonnement à un forfait Internet avec des vitesses minimales de téléchargement de 2 Mbits/s. Le visionnement de contenu Sur demande sera comptabilisé dans le calcul de votre utilisation mensuelle de données. (3) Un abonnement aux services Netflix et Crave est requis pour regarder le contenu. Le contenu visionné sur Netflix sera comptabilisé dans le calcul de votre utilisation mensuelle de données Internet. L'accès à Netflix est disponible sur la télé branchée à l'enregistreur Partout chez vous seulement. (4) Votre promotion est calculée en appliquant un crédit mensuel au prix courant. Le prix courant peut augmenter pendant votre abonnement. Si le prix courant augmente, votre prix mensuel augmentera aussi, cependant vous continuerez de bénéficier du crédit mensuel pendant la promotion. Les crédits s'appliquent à votre 1re période de facturation complète de 30 jours et à chaque période de facturation complète par la suite, pour la durée de votre promotion. Votre période de facturation peut ne pas débuter le jour de l'abonnement ou de l'installation des services. Le tarif sans crédit s'applique avant votre 1re période de facturation complète de 30 jours ou si vos services prennent fin pendant une période de facturation de 30 jours. Le prix est sujet à un abonnement continu à Télé Satellite forfait Départ avec 10 chaînes au choix à 39,95 \$/mois (49,95 \$/mois, moins un crédit de 10 \$ pour 12 périodes de facturation complètes) et location de l'enregistreur Partout chez vous (15 \$/mois, moins un crédit de 15 \$). Toute modification effectuée aux services peut affecter le prix et/ou entraîner la perte de crédits ou de promotions, selon le cas, comme les conditions d'admissibilité à ceux-ci peuvent varier. (5) L'installation comprend jusqu'à 2 récepteurs additionnels. (6) Les récepteurs sont loués et peuvent être neufs ou remis à neuf au choix de Bell. La marque de commerce BELL est détenue par Bell Canada. Toutes les autres marques de commerce sont détenues ou employées sous licence par Bell Canada ou une de ses filiales.

Mesures spéciales d'urgence prolongées



Photo : Unsplash.com

En point de presse mardi de la semaine dernière, le premier ministre François Legault a annoncé que les mesures spéciales d'urgence étaient prolongées au moins jusqu'au lundi 24 mai pour le Kamouraska, Rivière-du-Loup, Témiscouata et les Basques.

STÉPHANIE GENDRON

Rimouski est revenue en zone rouge, car la situation s'est améliorée.

La contamination dans le KRTB provient de sources variées, a-t-on indiqué du côté de la Santé publique régionale : l'abattoir du Breton à Rivière-du-Loup, divers commerces, des écoles, ainsi que des rassemblements privés.

Les mesures spéciales d'urgence comprennent la fermeture des commerces non essentiels et des écoles secondaires. Les écoles primaires demeurent ouvertes.

Les activités sportives, culturelles et ré-

créatives intérieures sont interdites.

Le couvre-feu est à 20 h, comparativement à 21 h 30 dans les zones rouges.

Au Kamouraska, la région a enregistré 32 nouveaux cas de COVID entre le 10 et le 16 mai, comparativement à 48 dans L'Islet.

Vaccination

La semaine dernière, le chiffre de 100 000 a été atteint quant au nombre de personnes vaccinées contre la COVID-19 dans la région du Bas-Saint-Laurent. La couverture vaccinale dépasse maintenant les 50 %. Il est toujours possible de prendre rendez-vous sur Quebec.ca/vaccinCOVID ou par téléphone au 1 877 644-4545. Rappelons que les personnes de 18 ans et plus peuvent réserver leur rendez-vous.

Surveillez leplacoteux.com pour les annonces de la semaine concernant cette situation qui évolue de jour en jour.

La Santé publique a demandé la fermeture de duBreton pour 10 jours

À la suite de différentes interventions et évaluations, la Santé publique a demandé à l'usine du Breton de Rivière-du-Loup de fermer pour 10 jours, ce qu'a confirmé l'entreprise jeudi midi.

STÉPHANIE GENDRON

Au moment de mettre sous presse, plus de 100 travailleurs de chez duBreton étaient infectés par la COVID-19. La transmission communautaire qui en découle est aussi importante dans la région, surtout au KRTB, mais on ignore le nombre exact de cas secondaires pour le moment, si ce n'est que plusieurs travailleurs ont des familles à qui ils ont transmis la maladie.

Le directeur de la Santé publique, le Dr Sylvain Leduc, s'est défendu à avoir tardé à demander la fermeture de l'entreprise.

«L'accélération des cas s'est faite plus récemment que deux semaines. Comme direction de Santé publique, on a retiré un nombre très élevé de travailleurs. Depuis le début de la semaine, l'usine fonctionnait au quart de sa capacité. Là, c'était le moment de le faire (fermeture)», a dit le Dr Leduc, lors d'un point de presse attendu jeudi dernier.

«Je dois rappeler à la population à ne pas penser que la situation est uniquement due à une éclosion dans une entreprise. Le virus est partout et à plusieurs endroits. Malgré le fait que nous sommes en mesures d'urgence, plusieurs situations ont été portées à notre attention à l'effet que les règles ne sont pas toujours bien suivies», a-t-il ajouté.

Le Dr Leduc a confirmé que des gens du KRTB ont été infectés par la COVID-19, même s'ils étaient vaccinés. Les gens sont en général peu malades, ce qui montre l'efficacité du vaccin, a-t-il été ajouté.

Aliments Asta

Du côté de l'usine d'abattage et de transformations de porcs Aliments Asta de Saint-Alexandre, qui est en fin d'éclosion, la situation a été fort différente.

«L'éclosion s'est étalée dans le temps et le taux de transmission est moins élevé. On a une absence de cas depuis plusieurs jours. Là, comme chez duBreton, on a retiré de très nombreux travailleurs et des mesures ont été mises en place», a résumé le Dr Sylvain Leduc.

Jusqu'à 80 travailleurs ont été touchés sur l'ensemble des travailleurs d'Asta.

**SOYEZ PRÊTS
POUR L'ÉTÉ**

15\$ de rabais*
/ 3,78 L

DU 19 MAI
AU 2 JUIN

sico.ca

*15\$ de rabais applicable sur les teintures d'extérieur Sico séries 232, 234 et 236, ainsi que sur les peintures d'extérieur Sico séries 811, 815, 817, 821, 925, 927, 831 et 836, format 3,78 L. Aucune limite d'achat par client. Offre valide sur les prix réguliers. Offre valide du 19 mai au 2 juin, 2021. Sico est une marque déposée et Avec vous mur à mur est une marque de commerce du groupe PPG © 2021 PPG Industries, Inc. Tous droits réservés.

SICO
AVEC VOUS MUR À MUR™

OLYMPIC

DU 19 MAI
AU 2 JUIN
OU JUSQU'À ÉPUISEMENT
DE L'INVENTAIRE

15\$
DE RABAIS
SUR LA
TEINTURE
ET SCELLANT
SÉLECTIONNÉS
EN INVENTAIRE
FORMAT: 3,78 L

R.B.Q.: 1185-5277-70

Camille Dumais Inc.
1005 rue Lévesque
Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0
418 492-2347
info@camilledumais.com

DUMAIS
camilledumais.com

Ristourne de
4 millions \$

**UNE RICHESSE
COLLECTIVE QUI
M'AVANTAGE!**



Les élus de la MRC de L'Islet encouragent fortement la population à se faire vacciner

Le conseil de la MRC de L'Islet encourage fortement les citoyens à se faire vacciner aussitôt que cela sera possible pour leur tranche d'âge. La vaccination va bon train dans la MRC de L'Islet où 46 % de la population a déjà reçu le vaccin. Les élus souhaitent que les citoyens gardent le rythme afin d'arriver à un retour à la normale le plus rapidement possible. « Nous sommes satisfaits de voir que nos citoyens répondent massivement à l'invitation. Ce sont maintenant aux jeunes de prendre rendez-vous pour se faire vacciner. Leur participation sera cruciale pour nous permettre d'obtenir un taux de vaccination suffisant et ainsi atteindre l'immunité collective » explique M. René Laverdière, préfet de la MRC de L'Islet. Le conseil de la MRC de L'Islet souhaite aussi rappeler l'importance de respecter les consignes de la Santé publique afin de contrer la propagation du virus. Visitez le Portail Clic Santé pour prendre rendez-vous à l'un des sites de vaccination aménagés sur le territoire.

Source : MRC de L'Islet

Site de vaccination à l'Hôtel L'Oiselière.
Photo : Archives Le Placoteux



Trois médaillés du Lieutenant-gouverneur

L'Institut de technologie agroalimentaire (ITA) compte parmi ses étudiants trois lauréats de la Médaille du Lieutenant-gouverneur pour la jeunesse, soit Roxane Talbot, du campus de La Pocatière, ainsi que Florence Martel et Gabriel Dusa-blon, du campus de Saint-Hyacinthe. La Médaille du Lieutenant-gouverneur pour la jeunesse est remise chaque année et vise à souligner le parcours exceptionnel d'un étudiant au sein de chacune des maisons d'enseignement du Québec. Elle a pour objet de reconnaître l'engagement bénévole, la détermination et le dépassement de soi d'un jeune adulte qui exerce une influence positive au sein de sa communauté.

Source : ITA

Plus de services :



www.avantis.coop

Trois heures de route pour un cours annulé à la dernière minute

Britany Carrier ne l'a pas trouvé drôle. Cette étudiante de 2^e année en Santé animale au Cégep de La Pocatière a dû faire trois heures de route inutilement le 11 mai en avant-midi pour finalement découvrir que son cours avait été annulé à la dernière minute, à cause de la grève des enseignants.

MAXIME PARADIS

Habitant Saint-Damase en Matapédia, Britany Carrier loue une chambre aux résidences du Cégep de La Pocatière. Avec la pandémie, elle passe la majeure partie de son temps chez elle et se déplace au Cégep au besoin lorsque ses cours se déroulent en présentiel. Dans les deux dernières semaines, il était prévu que cette présence en classe se limiterait qu'à un seul cours durant la semaine. Elle ne prévoyait donc pas demeurer inutilement aux résidences, ce qui a motivé ses allers-retours.

«Ce que je déplore, c'est que l'information nous soit transmise à la dernière minute. Jusqu'à ce matin (11 mai), on nous disait que c'était très probable qu'il y ait la grève. C'est seulement ce midi qu'on nous l'a confirmé. Et moi, je viens de faire trois heures de route pour rien», s'est-elle exclamée.

Cette grève de deux jours décrétée à partir du 11 mai à midi avait pourtant été annoncée par le Syndicat des enseignantes et enseignants des campus de La Pocatière et

de Montmagny (SEECLPM) il y a un peu plus d'une semaine. Dans ses communications avec les étudiants via sa plateforme Colnet, le message envoyé par la direction du Cégep de La Pocatière le 7 mai dernier faisait toutefois état de «possibles» actions de grève pour les 11, 12 et 13 mai, et que davantage d'informations seraient communiquées concernant la reprise des cours en présentiel ou à distance entre midi et midi : 15 le 11 mai et 7 h 30 et 7 h 50 les 12 et 13 mai, si ceux-ci devaient être annulés.

«Étant donné qu'il doit d'abord y avoir constatation de grève avant de confirmer la tenue d'une grève, nous avons pris soin de mentionner que les indications nécessaires allaient leur être transmises à des moments précis pour chaque journée ciblée, quelques minutes après avoir constaté la grève», a indiqué dans un document Frédéric Busseau, coordonnateur du service des communications et du développement des effectifs étudiants au Cégep de La Pocatière.

Le président du SEECLPM David Boutin abonde dans le même sens. Des changements de dernière minute au niveau national à la table des négociations auraient très bien pu remettre en question cette grève à quelques minutes de son déclenchement, même chose pour les jours subséquents, ce pour quoi le Cégep de La Pocatière n'a d'autres choix que d'adopter une approche prudente et quotidienne dans ses communications. «Ça fait partie de la réalité, malheureuse-

ment. Nous sommes sincèrement désolés pour cette étudiante et tous ceux qui sont touchés de près ou de loin par cette grève. Mais si on fait ça, c'est ultimement pour eux, pour leur offrir un meilleur encadrement et un meilleur accompagnement dans notre enseignement», a-t-il ajouté.

Même si elle se considère comme un dommage collatéral de cette grève, Britany Carrier se montre tout de même compréhensive. Comme elle l'a elle-même soulignée, elle est d'avis qu'une grève se doit d'être déclenchée à un moment où son impact sera maximal. Elle trouve simplement dommage que cela se déroule en fin de session, à quelques jours des examens, dans une situation pandémique qui a déjà occasionné son lot de stress aux étudiants et qui a complexifié leurs apprentissages dans la dernière année.

Frédéric Busseau a précisé que l'horaire de fin de session s'appliquait à partir du 14 mai pour les étudiants. Il les invite à consul-

ter l'horaire en ligne puisque des examens prévus durant les jours de grève ont pu être déplacés dans la semaine du 17 mai.

Revendications

Représenté au niveau national par la Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec (FNEEQ-CSN), le SEECLPM a rappelé qu'il n'y avait toujours pas d'avancées à la table des négociations avec le gouvernement. Les revendications concernent toujours l'attractivité et les conditions de travail pour les employés à statut précaire, notamment ceux de la formation continue qui gagnent 50 % du salaire d'un enseignant régulier, précise David Boutin.

Davantage de ressources spécialisées sont aussi réclamées en soutien aux enseignants du collégial qui doivent conjuguer avec une augmentation significative des étudiants à besoins particuliers depuis quelques années.



Les enseignants du Cégep de La Pocatière en grève le 11 mai.
Photo : Maxime Paradis.

Envie de sortir de ta tanière ?

Tanné.e de travailler en mou ?

Sors de la maison
et viens travailler à
Espace Ko; un superbe
espace de coworking
conçu spécialement
pour le télétravail !

- > Connection internet haute vitesse stable
+ connection humaine
- > Environnement de travail covid-proof
- > Station de travail debout, imprimante commerciale
- > Café du Bonté Divine et terrasse extérieure
- > Au centre-villageois de Saint-Jean-Port-Joli à deux pas du fleuve, de la marina, restaurants, cafés et boutiques
- > Bureaux attitrés ou temps partiel, différents forfaits disponibles

www.espaceko.com
coworkinglisle@gmail.com
4 de Gaspé Est, Saint-Jean-Port-Joli
Facebook : Espace Ko

E
S
P
A
C
E
K
O

Avis à notre clientèle

Malgré la pandémie, nous sommes
DISPONIBLES pour un achat
ou une réparation.

Communiquez avec nous :
418 856-5646, # 1

Notez bien : Nous avons mis en place les mesures
d'urgence exigées par le gouvernement.

INFORMATIQUE
IDC

426A, 4^e Avenue, La Pocatière

www.informatiqueidc.com



**Le Club de patinage artistique
a besoin de votre aide!**



C.P.A Saint-Pascal

**COLLECTE DE CANNETTES ET
DE BOUTEILLES CONSIGNÉES**

**La collecte aux résidences est annulée
pour ce printemps.**

**Le Club fait tout de même appel à
la générosité de la population.**

**Apportez vos contenants consignés
dès maintenant :**

- chez **CarrXpert Kamouraska**, rue Rochette,
Saint-Pascal, sur les heures d'ouverture

OU

- au **870, rue Desjardins**, Saint-Pascal.

Un gros merci de votre soutien!

Pour information : 418 894-6083



Merci!

Un guide pour signer un bail en résidence privée pour aînés

Deux organismes du Bas-Saint-Laurent se sont mis ensemble pour préparer un guide accessible et pratique dans le but d'aider les aînés à magasiner leur résidence privée pour aînés.

STÉPHANIE GENDRON

Souvent, ces gens quittent leurs maisons après plusieurs années et n'ont peut-être jamais signé de bail. Qui plus est, les résidences privées pour aînés proposent aussi des services qui s'ajoutent aux dépenses du logement.

Depuis quelque temps, l'Association Coopérative d'Économie Familiale (ACEF) Rimouski-Neigette et Mitis et le Centre d'assistance et d'accompagnement aux plaintes Bas-Saint-Laurent (CAAP BSL) remarquent que plusieurs personnes en résidence privée pour aînés sous-estiment leurs dépenses quand vient le temps de faire des prévisions budgétaires et connaissent mal leurs droits de locataires.

«C'est quand même assez complexe et long un bail, il y a beaucoup de règles et il y a des choses aussi qui sont faites par certaines résidences qui sont plus ou moins légales ou respectueuses des règles», a dit Nathalie Lavoie, directrice générale au Centre d'assistance et d'accompagnement aux plaintes Bas-Saint-Laurent.

Certaines clauses du bail peuvent être incompréhensibles pour bien des locataires et des malentendus peuvent survenir

quant aux services inclus au bail versus les autres services, a-t-on remarqué également. Même les proches aidants ou enfants de ces aînés se sentent parfois démunis devant cette paperasse.

«Ce qu'on constate aussi, c'est qu'il est normal qu'il y ait une hausse annuelle, mais pour les personnes en perte d'autonomie, il peut aussi y avoir une hausse au niveau des services offerts par la résidence. Les gens vont faire leurs recherches et vont regarder pour les coûts de la prochaine année, mais rarement ils prévoient une augmentation des frais qui peuvent survenir au cours des années», a ajouté Mme Lavoie.

Le guide soulève aussi certaines problématiques ou droits à connaître. Par exemple, il est interdit d'exiger un dépôt. Aussi, durant la pandémie, des aînés ont payé pour des services qu'ils n'ont pas reçus, comme du ménage.

Le guide de 19 pages est issu aussi de l'expérience de la dernière année des organismes qui ont aidé des aînés en ce sens. Les questions les plus fréquemment soulevées sont répondues et des «bons à savoir» sont listés.

L'objectif étant de maximiser la disponibilité de ce guide, toute personne intéressée peut se le procurer gratuitement en version papier à l'ACEF au 418 723-0744 ou au CAAP 418 724-6501, ainsi qu'en version numérique sur leurs sites web respectifs : www.caapbsl.org dès maintenant et au www.acefrn.org dès le 20 mai.



Nathalie Lavoie, directrice générale au CAAP.

La page couverture du guide.

SIGNER UN BAIL EN RÉSIDENCE PRIVÉE POUR AÎNÉS : un pensez-y bien!

caap **Acef**

L'ÉVÉNEMENT VOLKSWAGEN POUR TOUS

Faites vite, l'offre prend fin le 31 mai

OBTENEZ L'ENTRETIEN GRATUIT PENDANT **3 ANS** ou 45 000 km | VALEUR ALLANT JUSQU'À **989 \$***

PLUS PROFITEZ DE TAUX DE LOCATION À PARTIR DE **0,49 %[▲]** pour 24 mois | ET OBTENEZ **500 \$* DE RABAIS** À L'ACHAT OU À LA LOCATION D'UN TIGUAN 2021 NEUF

La Jetta 2021 **Le Tiguan 2021**

NOUS SOMMES DISPONIBLES EN TOUT TEMPS POUR LA VENTE EN LIGNE

Le service est ouvert aux horaires habituels de 8 h à 17 h du lundi au vendredi.

* Voir les détails chez

RINFRET Volkswagen

LÉVIS, 6101, rue des Moissons
418 833-2133
www.rinfretvw.ca

* Les frais liés à l'enregistrement au ROPRM de 46 \$, les droits de douane, le permis, l'assurance, l'immatriculation, les options et les taxes applicables sont en sus. Allocation kilométrique incluse de 16 000 km/an, puis frais de 0,15 \$/km par kilomètre excédentaire. Les frais de transport et d'inspection de prémission de 3950 \$ et les droits d'accès du climatiseur de 100 \$ sont inclus. Offre de location d'une durée limitée disponible par l'entremise de Volkswagen Finance sur approbation de crédit. [▲] La valeur au détail en vigueur est la valeur d'achat au comptant. Le concessionnaire peut vendre ou louer à un prix moindre. Une commande ou un échange du concessionnaire peut être nécessaire. L'offre prend fin le 31 mai 2021 et peut être modifiée ou annulée sans préavis. Des conditions s'appliquent. Visitez le site www.rinfretvw.ca ou contactez votre concessionnaire Volkswagen pour connaître les détails. [©] Volkswagen, le logo Volkswagen et tous les noms de modèles et de versions sont des marques de commerce ou des marques enregistrées de Volkswagen AG, utilisées sous licence. [©] Volkswagen Canada, 2021.



L'événement
REDÉCOUVRIR NOTRE MONDE
du 1^{er} au 31 mai

ROULEZ EN NISSAN
à partir de seulement
45\$ / semaine
en location 64 mois*



Versa 2021



Rogue 2021



Kicks 2021

*Détails en concession. Prix calculé en fonction du plus petit modèle en location.

MAGASINEZ AUSSI PARMIS NOTRE VASTE INVENTAIRE DE VÉHICULES D'OCCASION



RABAIS
5 510 \$

#liqN180007

NISSAN SENTRA SV CVT 2018
14 487 \$ | 15 000 KM



RABAIS
500 \$

#N210061A

NISSAN QASHQAI SL 2017
20 487 \$ | 34 000 KM



RABAIS
2 253 \$

#liqN190006

NISSAN ROGUE SV TI 2019
25 487 \$ | 21 500 KM



#liqN200018

NISSAN ALTIMA 2020
28 987 \$ | 10 000 KM



418 248-3400 **Texte : 581 803-8154**
133, boul. Taché Ouest Montmagny
MONTMAGNYNISSAN.COM

DÉCOUVREZ NOS +



Offres en vigueur du 1^{er} au 31 mai 2021. L'offre de location par franchise de Nissan Canada Finance (NCF) est offerte entre autres sur le KICKS S 2021/Rogue S 2021 à traction avant et est basée sur une allocation de 20 000 km/an (allocation totale de 65 000 km pour un terme de 39 mois) avec kilométrage additionnel à 0,10 \$/km. Le premier paiement et le versement comptant, le cas échéant, sont requis à la signature du contrat. Les frais d'inscription auprès du ROPRM et les frais d'agent pour l'inscription (jusqu'à 77 \$ au total) ne sont pas compris et sont payables à la signature du contrat. Les taxes, immatriculation, les droits spécifiques sur les pneus neufs et les assurances sont en sus, et exigés à la signature du contrat. *Le prix est calculé par le concessionnaire en fonction du plus petit modèle en location. ** L'offre sur la Versa 2021 S 4M fait partie d'une offre soutenue autorisée. Voir le concessionnaire pour plus de détails. Certaines conditions s'appliquent. # Les paiements ne peuvent être faits hebdomadairement. Ils sont uniquement mentionnés à titre informatif. Les offres sont sous réserve de l'approbation de crédit par Nissan Canada Finance, elles peuvent être modifiées, prolongées ou annulées sans préavis. Les concessionnaires peuvent fixer leurs propres prix. Nissan.ca/offers ou communiquez avec votre concessionnaire Montmagny Nissan pour tous les détails. Des conditions s'appliquent. Photos à titre indicatif. © Nissan Canada inc., 2021.

Acheter ses légumes en libre-service à L'Islet

Les gens de L'Islet et des municipalités environnantes désireux de s'approvisionner en fruits et légumes frais biologiques produits localement pourront le faire en formule libre-service dès le 22 mai. Les propriétaires de l'entreprise Les Jardins du Pied à Terre sont les derniers en lice à embarquer dans cette tendance de plus en plus répandue dans le domaine maraîcher.

MAXIME PARADIS

Guylaine Tourigny, copropriétaire et cofondatrice des Jardins du pied à Terre dit s'être inspirée principalement d'une entreprise maraîchère du secteur de Victoriaville pour développer ce modèle à sa ferme du secteur Saint-Eugène à L'Islet. Plutôt méconnue dans la région, elle reconnaît que cette façon de faire est de plus en plus répandue en Estrie et dans l'Ouest canadien.

« On ouvre le kiosque quotidiennement et on retourne remplir les étagères deux à trois fois par jour. Les gens viennent quand ils veulent, consultent la liste de prix et payent

directement en argent à l'endroit prévu, ou ils font un virement Interac aux informations qu'on rend disponible sur place », résume-t-elle.

Ainsi, ni elle ni son associé Jean-Simon Mercier n'entrent réellement en contact avec la clientèle. Le modèle a toutefois ses limites sur ce point, car certains clients aiment bien entretenir cette relation privilégiée avec leurs maraîchers, relation qui s'inscrit dans la confiance et le partage de connaissances sur les produits.

Des avantages non négligeables sont néanmoins au rendez-vous, ce pour quoi Guylaine et Jean-Simon ont décidé d'opter pour cette approche. Une plus grande plage d'ouverture est offerte aux clients et le fait de ne pas avoir à maintenir quelqu'un constamment au kiosque pour les ventes permet aux deux entrepreneurs de maximiser leur présence au champ.

« On a démarré en 2008 et on s'est fait connaître principalement avec une formule de paniers bios. On s'est développé une belle clientèle, très fidèle, mais c'est aussi un principe qui a ses limites. Les paniers, c'est contraignant, car les gens n'ont pas le choix

des légumes et la livraison se fait à un moment précis. Ce qu'on veut maintenant aller chercher, c'est monsieur et madame Tout-le-Monde qui en temps normal irait à l'épicerie ou au dépanneur acheter quelques légumes à n'importe quel moment de la semaine », résume Guylaine.

Et l'honnêteté des clients lors du paiement? « Semblerait-il que c'est surprenant », s'exclame la maraîchère. La ferme de Victoriaville sur laquelle Les Jardins du pied à Terre s'est basée pour développer son concept comptabiliserait davantage que supposé, les

gens ayant l'habitude d'arrondir à la hausse quand vient le temps de régler.

« Liste de prix, calculatrice, bloc-notes, désinfectant, tout sera sur place pour que les gens puissent faire leurs achats en toute autonomie et dans le respect des consignes sanitaires », ajoute Guylaine.

Le kiosque des Jardins du pied à Terre ouvrira officiellement le 22 mai. Guylaine et Jean-Simon prévoient être présents durant cette fin semaine et la suivante pour expliquer correctement le fonctionnement à la clientèle.



Photo : DanielTphoto

Mireille Thibault à la direction générale du CAE Montmagny-L'Islet

Figure bien connue de Montmagny-L'Islet, notamment par son travail d'attachée politique de l'ancien député de Côte-du-Sud Norbert Morin, Mireille Thibault est depuis peu la nouvelle directrice générale du Centre d'aide aux entreprises (CAE) Montmagny-L'Islet. Elle prend la succession d'André Couillard qui assumait cette fonction depuis 20 ans.

MAXIME PARADIS

Cette nomination à la direction générale peut sembler rapide pour Mireille Thibault qui a joint le CAE Montmagny-L'Islet en 2019 comme directrice aux communications et au développement économique local. Pour la principale intéressée, ce nouveau défi s'inscrit dans une forme de continuité.

Sur le plan professionnel, Mireille Thibault a été directrice générale du Centre d'aide et de recherche d'emploi (CARE) Montmagny-L'Islet durant huit ans avant de faire un saut dans l'arène politique aux côtés de l'ancien député libéral Norbert Morin en 2003, à titre de directrice de bureau et attachée politique. Elle a occupé ces fonctions pratiquement sans arrêt jusqu'au retrait de M. Morin de la politique en 2018. Avant de rejoindre le CAE, Mireille Thibault a aussi assumé brièvement la direction de la Chambre de commerce de Montmagny.

Toutes ces expériences l'influenceront positivement dans ses nouvelles fonctions, dit-elle. Ses connaissances du milieu de l'emploi lui seront assurément d'une grande utilité pour participer à des tables ad hoc sur l'attractivité de la main-d'œuvre, dans le contexte actuel de pénurie dans Montmagny-L'Islet. Son passage en politique sera

aussi un atout, reconnaît-elle, ne serait-ce que pour faire le lien avec Développement économique Canada (DEC) pour les régions du Québec.

Depuis 2019, le CAE Montmagny-L'Islet s'est adjoint une nouvelle ligne d'affaires, celle d'initier ou de soutenir des activités de développement local autour d'enjeux ou de problématiques du milieu. Le financement pour ce volet provient directement de DEC pour les régions du Québec, rappelle Mireille Thibault, ce qui place maintenant le CAE Montmagny-L'Islet dans la même catégorie que les SADC.

« Je salue l'ouverture du conseil d'administration et celle du précédent directeur général qui ont eu l'idée de développer cette nouvelle ligne d'affaire pour le CAE. C'est ce qui nous a permis d'avoir accès à des budgets qui autrement ne nous auraient pas été dévolus durant la COVID-19 », souligne-t-elle.

Ce nouveau service permet notamment au CAE Montmagny-L'Islet d'aider des entreprises d'économie sociale sur le territoire des deux MRC, ce qui n'était pas possible pas le passé. Les autres lignes d'affaires de l'organisme consistent en l'accompagnement et l'aide technique aux entreprises et le financement aux promoteurs par le biais des Fonds d'investissement régulier et Stratégie Jeunesse.

Relance économique

À titre de directrice générale du CAE, Mireille Thibault entend faire de son organisme un vecteur de la relance économique dans Montmagny-L'Islet. En ce sens, le dossier de Complexe culturel et sportif à Montmagny, projet auquel les MRC de Montmagny et de L'Islet ont donné leur appui, figure au chapitre des priorités pour le CAE qui y voit non seulement un outil de développement

économique, mais une infrastructure qui travaillera à l'attractivité et à la rétention de la main-d'œuvre dans la région.

L'achat local est aussi une préoccupation. Déjà, le CAE a été en mesure de prouver qu'il pouvait jouer un rôle dans la promotion de l'achat local durant la pandémie, en étant engagé, d'une part, dans le projet de plateforme en ligne pour les commerces de L'Islet, poussé depuis quelques mois par le service de développement économique de la MRC. Une campagne d'achat local touchant l'industrie touristique dans lequel le CAE est impliqué avec la Société de développement économique (SDE) de Montmagny et les MRC de Montmagny et de L'Islet doit aussi être lancée prochainement.



Mireille Thibault

ēBĒN
L'essence du Bien-être

Les Résidences Labrie
Résidences pour aînés

Soins de santé, Confort & Sécurité 24/7

Chambres et appartements à prix abordables pour personnes âgées autonomes, semi-autonomes, Alzheimer ou autres pertes cognitives.

Stéphane Lapointe, Directeur
465, av. Chapleau, Saint-Pascal (Qc) G0L 3Y0

(418) 492-7922

www.ebenresidences.ca
info@ebenresidences.ca

**Même vacciné,
on doit se protéger.**





**Continuons d'appliquer les mesures sanitaires
pour se protéger et protéger les autres.**

[Québec.ca/coronavirus](https://quebec.ca/coronavirus)

Québec 

Réginald Lachance remporte son appel

Réginald Lachance, cet homme de Rivière-Ouelle qui a purgé une peine de prison pour introduction par effraction chez ses voisins, s'est adressé à la Cour d'appel après que le juge l'ait reconnu coupable d'avoir omis de se conformer à une des conditions de son ordonnance de probation.

STÉPHANIE GENDRON

Rappelons que Réginald Lachance était entré de force à l'intérieur du domicile d'une petite famille de Rivière-Ouelle en pleine heure de dîner, le 9 août 2015. Il avait été menaçant et avait commis des gestes inconvenants. On avait aussi trouvé chez lui du cannabis. Il avait été condamné à deux ans de prison en mai 2016 et devait aussi suivre une probation de trois ans.

Durant cette période de probation, le 27 février 2019, il a été vu à Rivière-Ouelle, sur une rue où il n'avait pas le droit de se retrouver, car ses victimes y sont domiciliées. Il a donc été reconnu coupable d'avoir brisé sa probation.

En appel, ce jugement a été renversé. Les circonstances de cet événement sont en effet très particulières.

Suivi

Réginald Lachance a été vu par un proche des victimes ce jour-là, alors qu'il circulait à Saint-Denis, mais progressait en direc-

tion de la rue où il ne devait pas se trouver à Rivière-Ouelle.

Ce proche « connaît l'existence de l'ordonnance de probation (...). Du coup, il décide de modifier son itinéraire et de suivre l'appelant (Lachance), car il le soupçonne de vouloir se rendre sur la rue » en question, peut-on lire dans le jugement de la Cour d'appel. Il le suit à bord de son camion parfois de très près. Selon son témoignage, il voulait aussi le filmer et bien voir sa plaque d'immatriculation.

Lachance de son côté jette des regards constants dans son rétroviseur et tente de ralentir pour laisser le camion le doubler. « Il était "embarqué dans ma valise" », a-t-il dit. Il ne se rend pas compte qu'il dépasse la limite interdite. Dès qu'il en prend conscience, il immobilise son véhicule et fait demi-tour. Excuse raisonnable ou erreur de fait ?

La juge de première instance analyse l'affaire en partant du principe que l'accusé présente une preuve d'excuse raisonnable. Elle conclut que Lachance s'est mis dans cette situation en circulant près de sa limite interdite et le déclare coupable.

Toutefois, le juge lors de l'appel conclut que l'avocat de Lachance n'a pas avancé la défense de l'excuse raisonnable, mais plutôt l'erreur de fait. L'avocat raconte même que Lachance a l'habitude de faire un demi-tour à cet endroit parce qu'il sait qu'il ne peut pas aller plus loin.

« Il y a donc méprise de la part de la juge de première instance quant à la nature de la

défense offerte par l'appelant », estime-t-on. Méprise qui change les critères applicables dans cette décision.

En se basant sur l'erreur de fait, le juge de l'appel estime qu'il faut plutôt se demander s'il avait l'intention de franchir la limite ou si sa conduite relevait de son insouciance.

Il conclut que non seulement son témoignage basé sur l'erreur de fait n'est pas contredit, mais il est en plus corroboré par

le plaignant lui-même, puisqu'à divers moments, « le camion suivait la voiture de l'accusé de près de sorte que le plaignant a pu lui-même constater les réactions de l'accusé. Celui-ci regardait constamment dans ses rétroviseurs et, de ce fait, il n'était pas vraiment attentif à la route », conclut-on, ajoutant qu'il fallait accueillir l'appel aux fins de casser le verdict de culpabilité et de lui substituer un verdict de non-culpabilité.



Photo : Unsplash.com



ON SE DÉPLACE CHEZ VOUS

avec des VÉHICULES DÉSINFECTÉS et on respecte les NORMES SANITAIRES en vigueur

DANS TOUT LE KRTB : DÉPLACEMENT À DOMICILE
Rivière-du-Loup | Kamouraska | Témiscouata | les Basques

PLUS DE 100 VÉHICULES D'OCCASION EN INVENTAIRE :
TOUTES LES MARQUES, TOUS LES BUDGETS



dubekia.com
DUBE



7, Côte Saint-Jacques,
Rivière-du-Loup

418 860-3542 | 1 888 382-3542

www.dubekia.com



Le Centre culturel islamique remet 1000 \$ à Moisson Kamouraska

Le Centre culturel islamique de La Pocatière a distribué sa première aumône. Une somme de 1010 \$ a été remise à Moisson Kamouraska le 13 mai au matin.

MAXIME PARADIS

La responsable des communications pour le Centre culturel islamique Nawal Tamou Elmquirmi explique que cette aumône, appelée Zakat Al Fitr, est obligatoire pour chaque musulman capable de s'en acquitter, pour lui-même et pour les membres de sa famille. Ce don doit être effectué avant l'aube du jour de l'Eid, à la toute fin du ramadan.

«Durant le ramadan, les musulmans ne mangent pas pendant un mois. Comme le jeûne nous fait connaître la faim, nous devons remettre un minimum de 10 \$ en aumône qui sera ensuite versé à un organisme d'aide alimentaire», explique-t-elle.

Avant la création du Centre culturel islamique, Nawal mentionne que cette aumône aurait toute de même été effectuée par les musulmans d'ici, mais versée à une autre mosquée. L'argent n'aurait donc pas été redistribué dans la région. Mireille Lizotte, directrice générale de Moisson Kamouraska, s'en réjouit.

«1 \$ suffit pour nous à faire trois repas. Vous comprendrez que 1010 \$, c'est significatif», ajoute-t-elle.

Même si les besoins en aide alimentaire ont baissé dans les derniers mois comparati-

vement à la même date l'an dernier, Mireille Lizotte rappelle que Moisson Kamouraska doit toujours pallier à la fermeture temporaire de certains organismes comme la Saint-Vincent-de-Paul et qu'un noyau de bénéficiaires demeure fragile. Ce noyau, présent bien avant la COVID-19, représente environ 10 % de la clientèle habituelle de Moisson Kamouraska et ses besoins n'ont fait qu'augmenter depuis la pandémie.

«C'est important d'aider les organismes de chez nous. Si les musulmans de la région étaient eux-mêmes dans une situation qui nécessite d'avoir recours à l'aide alimentaire, leur premier réflexe serait de se tourner vers Moisson Kamouraska», souligne Nawal Tamou Elmquirmi, afin de justifier le don de son organisme.

Départ tranquille

Le Centre culturel islamique de La Pocatière a été officiellement constitué l'automne dernier. Nawal Tamou Elmquirmi s'est dite heureuse de constater l'accueil positif que la communauté musulmane a reçu dans la région.

«Nous n'avons reçu aucun commentaire négatif jusqu'à maintenant. Nous n'avons pas encore pris beaucoup notre place non plus, à cause de la pandémie, mais nos intentions n'ont pas changé, nous désirons établir des partenariats solides avec les autres organismes de la région et toutes les personnes de la communauté, qu'elles soient catholiques

ou non-croyantes.» Les derniers mois ont servi principalement à rénover le local qui fait office de mosquée dans l'ancienne boutique *Elle et moi* de la 4^e Avenue à La Pocatière. Quelques prières ont eu lieu à l'intérieur du centre, mais rien d'officiel.

Le Centre culturel islamique a néanmoins travaillé à faciliter l'accueil et l'intégration de

personnes de confession musulmane installée à La Pocatière depuis peu. Des marches ont été organisées avec quelques-uns d'entre eux, les dimanches, afin de leur faire découvrir la ville et ses services. Une porte ouverte doit se tenir à la mosquée pour répondre aux questions et à la curiosité de la population, dès que les conditions sanitaires le permettront.



Nawal Tamou Elmquirmi et Mireille Lizotte. Photo : Maxime Paradis



LOCATION À PARTIR DE
1,45%
POUR 36 MOIS*
SUR MODÈLES NEUFS SÉLECTIONNÉS

JUSQU'À
1 000 \$
DE BONI MAZDA*
SUR D'AUTRES MODÈLES
NEUFS SÉLECTIONNÉS



UNE GARANTIE À KILOMÉTRAGE ILLIMITÉ**
DE SÉRIE AVEC TOUS LES NOUVEAUX MODÈLES

ET UN ENGAGEMENT HORS PAIR EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ



MAZDA3 GX



EQUIVAUT À **65 \$** /SEM. PRIX DE DÉTAIL À PARTIR DE **22 450 \$**

MAINTENANT OFFERTE AVEC MOTEUR TURBO ET TRACTION INTÉGRALE i-ACTIV
À PARTIR DE **284 \$** /MOIS, LOCATION 48 MOIS AU TAUX DE 2,95 %, ACOMPTÉ DE 1 030 \$ 20 000 KM/AN COMPRIS (84/KM EXCÉDENTAIRES)

CX-5 GX



EQUIVAUT À **85 \$** /SEM. PRIX DE DÉTAIL À PARTIR DE **32 150 \$**

INCLUT LA TRACTION INTÉGRALE i-ACTIV À PARTIR DE **370 \$** /MOIS, LOCATION 48 MOIS AU TAUX DE 2,95 %, ACOMPTÉ DE 1 995 \$ 20 000 KM/AN COMPRIS (84/KM EXCÉDENTAIRES)

CX-30 GX



EQUIVAUT À **75 \$** /SEM. PRIX DE DÉTAIL À PARTIR DE **28 250 \$**

MAINTENANT OFFERT AVEC MOTEUR TURBO INCLUT LA TRACTION INTÉGRALE i-ACTIV À PARTIR DE **327 \$** /MOIS, LOCATION 48 MOIS AU TAUX DE 3,45 %, ACOMPTÉ DE 1 420 \$ 20 000 KM/AN COMPRIS (84/KM EXCÉDENTAIRES)

dubemazda.com
DUBE



5, RUE ERNEST-PARADIS, RIVIÈRE-DU-LOUP
418 862-3382 • 1 855 417-3823

*Offre valable pour la location mensuelle, sur approbation de crédit, d'un modèle Mazda3 GX 2021 (DVXX61CP00)/Mazda CX-30 GX 2021 (ZXXK81AA00) incluant la traction intégrale i-Activ (d'une valeur de 2 000 \$)/Mazda CX-5 GX 2021 (NXKX1AA00) incluant la traction intégrale i-Activ (d'une valeur de 2 000 \$) de base neuf incluant la traction intégrale i-Activ (d'une valeur de 2 000 \$), avec une valeur au détail de 22 450 \$/28 250 \$/32 150 \$, ce qui équivaut à 48 paiements mensuels de 284 \$/327 \$/370 \$, avec acompte de 1 030 \$/1 420 \$/1 995 \$. Les frais d'immatriculation, d'assurances et d'enregistrement (dont les frais d'inscription auprès du RDPRM jusqu'à 73,05 \$, incluant les frais d'agent pour l'enregistrement), 15 \$ en droits spécifiques sur les pneus neufs et les taxes sont en sus et pourraient être exigés à la signature du contrat. L'acompte et la première mensualité sont aussi exigés à la signature du contrat. Limite de 20 000 km par an. Frais de 0,08 \$/0,08 \$ par kilomètre excédentaire. Les paiements ne peuvent être hebdomadaires et sont mentionnés à des fins informatives seulement. *Le taux de location de 1,45 % pour 36 mois est offert sur les modèles Mazda CX-3 neufs et non immatriculés auparavant. Exemple de location du modèle CX-3 GX 2021 (HVXX61-AA00) avec une valeur au détail de 23 500 \$, loué à un taux à la location effectif de 1,45 %, équivaut à 78 paiements aux deux semaines de 131,45 \$ pendant 36 mois, incluant un acompte (ou échange équivalent) de 2 435 \$. Frais de permis, d'assurances et d'immatriculation (dont les frais d'enregistrement auprès du RDPRM jusqu'à 73,05 \$, incluant les frais d'agent pour l'enregistrement), 15 \$ en droits spécifiques sur les pneus neufs, et les taxes sont en sus et pourraient être exigés à la signature du contrat. L'acompte, les frais d'inscription au RDPRM y compris les frais d'agent pour l'enregistrement) et le premier paiement aux deux semaines sont aussi exigés à la signature du contrat. Limite de 20 000 kilomètres par année (0,08 \$ par kilomètre excédentaire). L'offre de location est réservée aux clients au détail admissibles seulement. **Offre de boni Mazda est valable pour les clients au détail admissibles qui achètent, financent ou louent certains modèles Mazda 2020/2021 neufs, non immatriculés, en stock, chez un concessionnaire Mazda autorisé au Canada, entre le 1^{er} et le 31 mai 2021. Les modèles admissibles et les montants maximums de boni sont les suivants : 500 \$ pour les Mazda3 et Mazda3 Sport 2021, CX-3 2021, CX-30 2021; 1 000 \$ pour les Mazda3 et Mazda3 Sport 2020, Mazda6 2021, MX-5 ST 2021, MX-5 RF 2021, CX-5 2021 et CX-9 2021. Le boni sera déduit avant l'application des taxes. Certaines conditions s'appliquent. Visitez votre concessionnaire pour tous les détails. **Pour en savoir plus sur la garantie à kilométrage illimité de Mazda, visitez le site mazdaillimité.ca. L'immatriculation, les assurances, les taxes et l'acompte (s'il y a lieu) sont en sus et peuvent être exigés au moment de l'achat. Le concessionnaire peut devoir passer une commande et effectuer un échange pour certains véhicules. À moins d'avis contraire, ces offres sont valables du 1^{er} au 31 mai 2021 ou jusqu'à épuisement des stocks. Achat ou location sur approbation du crédit pour les clients admissibles seulement. Les offres peuvent être modifiées sans préavis. Visitez mazda.ca ou passez chez votre concessionnaire pour connaître tous les détails.

MONT-CARMEL

Obstruction des tuyaux à cause de lingettes désinfectantes

Les employés de la Municipalité de Mont-Carmel ont été saisis récemment d'une situation au bon moment, permettant d'éviter des conséquences désastreuses pour les citoyens et des coûts pour le village.

STÉPHANIE GENDRON

Des lingettes désinfectantes jetées aux toilettes ont obstrué les tuyaux, forçant les travailleurs à agir pour éviter des dommages.

«C'est clairement une accumulation de lingettes, qu'on ne devrait pas jeter dans la toilette. Ça "jammé", mais on a réussi à voir avant qu'il y ait plus de dégâts. Si les pompes ne marchent plus, l'eau s'accumule et peut sortir des sous-sols des citoyens», a dit le maire de Mont-Carmel Pierre Saillant.

Changer une pompe dont le moteur aurait brûlé en raison d'une obstruction coûterait de 5000 \$ à 6000 \$, d'ajouter le maire. Aussi, l'opération a fait travailler deux employés pendant une demi-journée. Ces travailleurs n'étaient pas affairés à d'autres tâches pendant ce temps, déplore le maire.

On mentionne également que le blocage des tuyaux peut mener à un refoulement d'égout dans les résidences. L'usure prématurée des pompes peut aussi nécessiter leur remplacement hâtif.

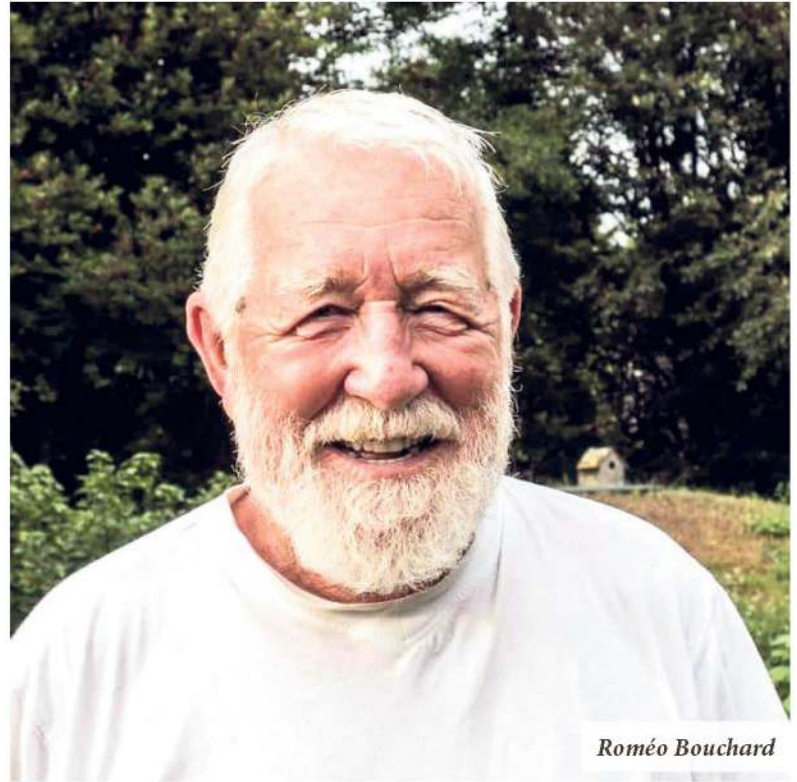
Contrairement au papier de toilette, les lingettes désinfectantes ou démaquillantes, tout comme les serviettes hygiéniques et les tampons, ne se désagrègent pas dans les conduits. Ces produits n'ont tout simplement pas leur place dans la toilette et le réseau d'égout, ils sont destinés à la poubelle, a-t-on précisé du côté de la municipalité.

On ajoute aussi qu'un refoulement d'égout dans un contexte de pandémie pourrait mener à une évacuation de résidences alors que les options d'hébergement sont limitées.



Photo : Facebook Mont-Carmel

Roméo Bouchard « Patriote de l'année » de l'Est-du-Québec



Roméo Bouchard

Le Mouvement Patriote du Bas-du-Fleuve invite la population de la région de Rimouski et de l'ensemble du Bas-Saint-Laurent à participer à la 13^e édition de la Journée nationale des Patriotes. Pour cette nouvelle édition du prix « Patriote de l'année », la Société nationale de l'Est du Québec (SNEQ) saluera la contribution remarquable de M. Roméo Bouchard, chroniqueur à l'hebdomadaire Le Placoteux.

«La SNEQ est heureuse de décerner le titre de Patriote de l'année 2021 pour le Bas-Saint-Laurent, à M. Roméo Bouchard. Figure légendaire au parcours exceptionnel, Roméo Bouchard a osé défier les sentiers habituels pour emprunter des routes sinueuses, mais toutes porteuses de changements significatifs pour ses concitoyennes et concitoyens. Son œuvre, qui se poursuit encore, marque l'imaginaire et ses écrits orientent les façons de faire et les façons d'habiter le territoire, notre territoire », a mentionné Alain Martineau, président de la SNEQ.

Originaire du Lac-Saint-Jean, Roméo Bouchard a obtenu dans sa jeunesse une licence en Philosophie et en Théologie comme séminariste à Rome (1955-1962), et plus tard, après sa laïcisation (1968), un certificat en Histoire à l'Université Laval et une Maîtrise en Sciences politiques à l'Université de Montréal (1966-1970). Il a enseigné aux Cégeps de Jonquières et de Rivière-du-Loup ainsi qu'à l'UQAM (1970-1973) et occasionnellement à l'UQAR. Il a œuvré en information au Quartier Latin, à la pige, à la CSN et dans divers médias.

Il a quitté Montréal en 1975 pour devenir agriculteur biologique à plein temps pendant 20 ans à Saint-Germain-de-Kamouraska où il demeure toujours. Roméo Bouchard a fondé et présidé l'Union paysanne en 2001, un syndicat paysan indépendant, et coordonné par la suite la Coalition SOS-Pronovost (avenir de l'agriculture), la Coalition pour un

Québec des régions (avenir des régions) et la Coalition pour la Constituante (parti politique des Sans-partis). Il a aussi coordonné pendant 15 ans la Corporation de développement des ressources de Saint-Germain et animé le développement local dans la région du Kamouraska.

Depuis sa retraite (2005), il a publié plusieurs ouvrages et articles dans lesquels il partage son expérience sur l'agriculture, l'environnement, la démocratie et les régions. Il est marié, père de deux garçons et grand-père d'un petit-fils. Il a 85 ans.

« J'ai écrit plusieurs livres sur des sujets qui me tiennent à cœur : la religion, l'agriculture, la démocratie, l'écologie, les régions, le développement local, mon village d'adoption. Il m'en restait un à écrire, que je porte en moi depuis longtemps : un livre sur le Québec, mon « pays natal », ce pays qui est au cœur de ma vie et au cœur de tous nos débats, ce pays sans papiers, vécu et rêvé par certains comme souverain, décrié par d'autres comme un peuple vaincu et résigné. Je veux témoigner ici de l'amour que j'ai pour le Québec et de l'intelligence que j'ai de son identité profonde et de son destin », a déclaré Roméo Bouchard.

Mode virtuel

Afin de respecter les règles sanitaires actuelles et favoriser la participation du plus grand nombre de personnes, l'événement se déroulera sur le web, via la plateforme ZOOM : <https://uso2web.zoom.us/j/87024257973?pwd=bWJNTUJFdNBBWmpyVFkxTotoZjgrQT09>. Dédiée à la mémoire des Patriotes de 1837-1838, mais également organisée en l'honneur de celles et ceux qui travaillent sans relâche à l'émancipation quotidienne du peuple québécois, cette activité virtuelle se déroulera le dimanche 23 mai prochain à compter de 10h.

Source : Mouvement Patriote du Bas-du-Fleuve

Évaluez votre audition

	Oui	Non
J'ai de la difficulté à entendre la sonnette d'entrée.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Je trouve que mon entourage marmonne ou ne parle pas assez fort.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Je préfère éviter les rencontres au restaurant de peur de ne pas comprendre les discussions.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Je confonds des mots similaires tels que « dix » et « six ».	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Je fais parfois répéter les gens.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Si vous avez répondu « oui » à l'une ou plusieurs de ces questions, venez consulter l'un de nos audioprothésistes.



1^{ère} consultation sans frais

Prenez un rendez-vous dès maintenant!

NOUVELLES CLINIQUES

St-Jean-Port-Joli
T. 1-833-368-3637
St-Pascal
T. 418 867-2962

NOUVELLE ADRESSE

La Pocatière
708, 4^e Avenue, bur. 201
T. 418-867-2962

Le plus grand réseau d'audioprothésistes au Québec
www.groupeforget.com

GROUPE FORGET
AUDIOPROTHÉSISTES

10067P/2021

Radio-Canada Bas-Saint-Laurent engagée à offrir une programmation locale de proximité

Suivant l'annonce de Télé Inter-Rives émise jeudi matin, ayant comme objet la fermeture de la station de télévision locale CKRT-TV le 31 août 2021, Radio-Canada tient à préciser qu'elle maintient son engagement à offrir à la population locale une programmation de proximité.

Ainsi, à compter du 31 août 2021, l'auditoire de Rivière-du-Loup de Radio-Canada aura dorénavant accès à ses nouvelles locales par le biais du rendez-vous complet du Téléjournal Est-du-Québec, 7 jours sur 7. Par ailleurs, tous les téléspectateurs du Bas-Saint-Laurent accèderont à la programmation nationale et locale de Radio-Canada par le biais de sa propre antenne régionale (ICI Est-du-Québec) par câble et satellite, via son émetteur CJBR-DT situé à Rimouski. Le signal sera distribué dans la région de Rivière-du-Loup par les télé distributeurs et les satellites. Aujourd'hui, 99 % de la population de la région accède déjà à ICI RADIO-CANADA TÉLÉ de cette façon.

Avec son excellente équipe de journalistes et d'artisans multiplateformes sur tout le territoire de l'Est-du-Québec, Radio-Canada

continue de miser sur Le Téléjournal Est-du-Québec, ses émissions radio et sur le numérique pour la diffusion de son information locale. Radio-Canada maintient ses deux ressources affectées au bureau journalistique de Rivière-du-Loup pour l'offre de reportages numériques, radio et télé diffusés au Téléjournal Est-du-Québec. À compter de lundi, l'équipe sera formée de Patrick Bergeron et Fabienne Tercaefs.

Radio-Canada maintient sa programmation régionale sur ICI RADIO-CANADA PREMIÈRE : Info-réveil, en semaine de 6 h à 9 h (animée par Éric Gagnon), Même fréquence, en semaine de 15 h à 18 h (animée par Maude Rivard) et sur ICI RADIO-CANADA TÉLÉ à compter de l'automne : Vues d'ici, une émission sociale et culturelle (animée par Nadia Ross). Dans le même esprit de maintenir son accompagnement à travers une offre de programmation locale et pertinente, les téléspectateurs de Charlevoix recevront la programmation de Québec (CBVT-DT), alors que ceux d'Edmundston seront desservis par notre station du Nouveau-Brunswick.

Source : Radio-Canada

Fermeture de la station CKRT-TV

C'est avec beaucoup d'émotions que la famille de Marc Simard, propriétaire de Télé Inter-Rives, annonce aujourd'hui la fermeture prochaine, soit le 31 août, de sa station de télévision locale CKRT-TV qui dessert la région de Rivière-du-Loup, du Kamouraska, du Témiscouata, des Basques, de L'Islet, de Charlevoix et la région d'Edmundston au Nouveau-Brunswick depuis 60 ans.

Cette fermeture fait suite à la décision de la Société Radio-Canada de ne pas renouveler l'entente d'affiliation de CKRT-TV qui était la dernière station indépendante encore affiliée à la SRC, et ce, à travers tout le Canada.

Par le fait même, les émetteurs de CKRT qui offraient gratuitement leur signal par voie hertzienne n'auront d'autres choix que d'être fermés : l'émetteur principal de Rivière-du-Loup situé sur la montagne du Mont-Bleu, ainsi que les réémetteurs qui sont situés dans le secteur de la pointe à Rivière-du-Loup, à

Baie-Saint-Paul, à Témiscouata-sur-le-Lac (secteur Cabano) et à Trois-Pistoles. De plus, le bulletin local d'information «L'actualité d'Ici» ne sera plus offert à la population du KRTB, de L'Islet, de Charlevoix et d'Edmundston. La direction de Télé Inter-Rives doit se résigner à fermer cette station fondée par Luc Simard, véritable pionnier des communications dans la région. Cette fermeture prendra effet le 31 août à minuit.

«C'est une véritable page d'histoire qui se tourne de façon bien malheureuse pour la région. Nous considérons qu'il s'agit d'une grande perte pour les communautés locales qui ont été desservies avec cœur par son fondateur, Luc Simard, son fils Marc et maintenant par la troisième génération formée par mes sœurs et moi», souligne Steven Simard, directeur des opérations, Télé Inter-Rives.

Source : Télé Inter-Rives



Nouveau service de consultation psychosociale adulte

Un nouveau service de consultation psychosociale adulte voit le jour dans la région avec Mme Isabelle Focroulle, travailleuse sociale et membre de l'Ordre des travailleurs sociaux, OTSTCFQ.

Cette dernière a travaillé plus de 10 ans dans le réseau de la santé et des services sociaux en intervention en situation de crise et en prévention suicidaire. Ces années lui ont permis d'acquérir un large éventail d'expériences sur toutes les situations éprouvantes et déstabilisantes qu'un adulte peut vivre au cours de sa vie, que ce soit de la réflexion et remise en question personnelle, de l'adaptation aux transitions de vie : pertes, ruptures, deuil ou encore des difficultés vécues en milieu de travail ou au sein de relations interpersonnelles.

En plus de sa formation universitaire, elle a aussi complété une formation d'hypnose et pleine conscience avec l'Institut Milton H. Erickson de Montréal et est praticienne de la technique EMT. Elle entreprend également une formation PNL (programmation neuro linguistique).

«Mon approche centrée sur le développement d'une relation de confiance bienveillante vous guidera à comprendre les enjeux et dénouer les blocages afin de permettre

un meilleur équilibre au quotidien. Accueillir l'individu dans sa globalité, tenir compte de son interaction avec son milieu, suivre son rythme et l'impliquer au cœur de son processus de changement sont pour moi les facteurs clés de l'épanouissement et de la mise en place de nouvelles stratégies de vie», indique-t-elle.

Des reçus de consultation en tant que travailleur social peuvent être émis. Les consultations sont offertes en personne au cabinet de Sainte-Louise, par vidéoconférence ou à domicile.

Source : Isabelle Focroulle



Les Arts de la scène de Montmagny

BILLETTERIE www.adls.ca
418 241-5799 • 1 866 641-5799
 29, rue St-Jean-Baptiste Est

PARTENAIRE SAISON **COOP MONTMAGNY**

ASTERIA
 UN VOYAGE MUSICAL EN RÉALITÉ VIRTUELLE

LE ROSEQ

VINCENT VALLIÈRES

DOMINIQUE FILS-AIMÉ

DANIEL BÉLANGER

ALEXANDRA STRELISKO

FOURI

Asteria - Expérience de réalité virtuelle
 Mercredi 19 et jeudi 20 mai, 19 h
 Cabaret Cogeco

Dominique Fils-Aimé
Three Little Words
 Vendredi 21 mai, 19 h
 Salle Promutuel Assurance

Guylaine Tanguay
À deux mètres du bonheur
 Dimanche 23 mai, 15 h
 Salle Edwin-Bélanger

JOINS-TOI À UNE ÉQUIPE QUI FAIT LA DIFFÉRENCE !

Avoir un impact direct sur les patients et le personnel soignant, c'est ça l'Expérience Umano!



Plusieurs postes ouverts dans notre usine de L'Islet

Un environnement propre et lumineux
Une ambiance exceptionnelle
Un domaine valorisant

**Salaire à partir de 19,74\$/h
+ prime de soir de 2,15\$/h**

Opportunités dans nos bureaux de L'Islet

Chargé de projet sénior - Génie manufacturier
Technicien aux affaires réglementaires
Conseiller en ressources humaines
Ingénieur qualité et environnement

Superviseur de soir - Assemblage
Superviseur de soir - Production
Préposé à la maintenance
Technicien bâtiment

Pour en savoir plus : carrieres.umanomedical.com/fr-ca/

OFFRE D'EMPLOI

- DIRECTEUR ADJOINT DES ÉTUDES - SERVICES AUX ÉTUDIANTS
- GESTIONNAIRE ADMINISTRATIF À LA DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

POSTULE À

candidature@cegeplapocatiere.qc.ca

EN SAVOIR PLUS

www.cegeplapocatiere.qc.ca, section Emplois

L'utilisation des termes génériques masculins ne porte aucun préjudice, elle permet d'alléger le texte.



022892001



OFFRE D'EMPLOI ADJOINT(E) Poste permanent à temps partiel

L'office administre 6 immeubles du programme HLM dans les municipalités de Saint-Alexandre-de-Kamouraska, Sainte-Hélène-de-Kamouraska, Kamouraska, Saint-Pascal, Saint-Philippe-de-Néri et Mont-Carmel, totalisant 110 logements pour personnes de 50 ans et plus.

L'OH du Kamouraska est à la recherche d'une personne autonome, compétente et dynamique qui montre un intérêt marqué pour travailler dans le domaine du logement social.

DESCRIPTION DU POSTE

Relevant de la directrice générale, les principales responsabilités sont les suivantes :

- Effectuer les tâches reliées aux comptes à payer
- Effectuer les tâches reliées aux comptes recevables et faire les suivis nécessaires auprès des locataires et autres
- Faire les payes à l'aide d'Employeur D et les écritures nécessaires dans le système comptable ainsi que les rapports connexes (relevés d'emploi, CNESST, équité salariale, assurance-collective, régime de retraite)
- Effectuer les activités de fin de mois (comptabilisation, conciliation, analyse des comptes, écritures de régularisation, etc.)
- Effectuer la conciliation bancaire
- Effectuer les rapports de taxes et les transmettre à qui de droit
- En collaboration avec la directrice générale, monter le dossier de fin d'année et aider lors de la vérification comptable
- Compléter et/ou participer à la rédaction de certains rapports de subvention et autres rapports administratifs (reddition de comptes, etc.)
- Aider à l'amélioration du contrôle interne en suggérant à son supérieur des méthodes de travail ou outils
- Participer à l'implantation de toute méthode de travail améliorant l'efficacité du service
- Faire le classement de tous les documents relatifs à ses fonctions
- Préparer certains documents pour le conseil d'administration et rencontrer le président pour informations et signatures
- Participer au processus de reconduction des baux
- Publication des logements vacants
- Monter les dossiers de demandes de logement (rencontre des requérants)
- Préparer les comités de sélection

Dans l'exécution de ses tâches, la personne retenue :

- Recevra une formation afin de bien utiliser le système comptable LOGIC et le logiciel pour la gestion des baux et des immeubles SIGLS (2 outils créés spécifiquement pour les offices d'habitation)
- Devra contribuer au bon fonctionnement de l'organisation en intervenant à toutes les étapes du cycle comptable, jusqu'à l'émission des états financiers tout en participant au bon fonctionnement du service à la clientèle de l'OH du Kamouraska Est.

EXIGENCES DU POSTE

- Diplôme d'études collégiales (DEC) en comptabilité ou l'équivalent
- Expérience pertinente de 3 ans et plus
- Habileté à s'approprier l'utilisation de différents logiciels en lien avec les fonctions demandées, particulièrement le logiciel comptable
- Maîtrise des logiciels de la suite Office (Excel, Word, PowerPoint, etc.)
- Bonne habileté rédactionnelle
- Bonne maîtrise du français écrit et parlé
- Atout distinctif : connaissance du milieu socioéconomique de l'OH et du domaine du logement social

PROFIL RECHERCHÉ

- Autonomie, discrétion et jugement
- Esprit d'initiative, rigueur, leadership et esprit de synthèse
- Attitude positive, orientée vers l'excellence
- Personne polyvalente, ayant le goût d'apprendre et aptitude marquée pour le travail d'équipe
- Capacité à gérer plusieurs projets en même temps, à travailler sous pression et à livrer rapidement
- Personnalité « souriante », dynamique et créative

CONDITIONS DE TRAVAIL ET DATE D'ENTRÉE EN FONCTION

- Poste permanent à temps partiel
- Environ 17.5 heures par semaine
- Salaire selon la politique de la Société d'habitation du Québec
- Avantages sociaux intéressants tels qu'assurance-collective et régime de retraite
- Horaire flexible
- Lieu de travail : Saint-Pascal (possibilité de télétravail en partie)
- Date d'entrée en fonction : dès que possible

POUR POSTULER

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae au plus tard le 23 mai 2021 par courriel à direction@ohkamest.com.

Seules les personnes retenues seront contactées.

Pour information, contactez Dominique Bard, directrice générale au 418 492-2877, option 1 (laissez un message svp).

0075H1821

OFFRE D'EMPLOI

La Municipalité de Saint-Onésime-d'Ixworth et la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska sont à la recherche d'un(e)

AGENT(E) DE DÉVELOPPEMENT



Responsabilités : Sous l'autorité de la directrice générale, la personne aura pour principale fonction d'assumer différentes tâches dans le cadre de dossiers de développement économique, social, culturel et touristique avec un horaire réparti entre deux (2) municipalités.

Fonctions générales :

- Coordonner les plans d'actions du Plan de développement et de la Politique familiale et des aînés;
- Créer et accompagner le comité de développement et la municipalité dans ses initiatives de développement (économique, touristique, récréative, communautaire et durable);
- Soutenir la direction générale dans les divers dossiers de développement notamment dans la recherche, la préparation et la présentation de demandes de subvention pour divers projets;
- Organiser, mettre en œuvre et animer des activités ou événements de loisirs;
- Soutenir les comités de la municipalité dans leurs activités et projets;
- Coordonner le camp de jour;
- Travailler de concert avec les différents acteurs de la communauté;
- Concevoir et rédiger divers outils de communication (affiches, publications, etc.)
- Effectuer le suivi des dossiers.

Qualité recherchée :

- Démontrer de l'entregent, être dynamique, être autonome et avoir un excellent sens de l'initiative, de l'organisation et de la planification;
- Aptitudes à communiquer, à tisser des liens et à développer un climat de confiance avec les acteurs du milieu;
- Aisance à travailler en équipe, particulièrement avec des bénévoles;
- Capacité à gérer différents projets simultanément;
- Bonne capacité de synthèse et de rédaction;
- Expérience en animation de rencontres et avec les médias.

Qualifications requises :

- Posséder une formation universitaire ou technique et/ou une combinaison de formation et d'expérience équivalente liée au développement social, rural et/ou communautaire, avec les loisirs ou dans un champ de compétence connexe;
- Connaissance de la Suite Office et des réseaux sociaux;
- Posséder une excellente maîtrise du français écrit et parlé.

Rémunération et horaire de travail

Salaire : À discuter

Horaire : 32 heures (disponibilité les soirs et la fin de semaine)

Entrée en fonction : 6 juillet 2021

Renouvellement selon le financement.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae, ainsi qu'une lettre de motivation, au plus tard le jeudi 17 juin 2021 à 16 h à l'attention de Maryse Ouellet, directrice générale par intérim, Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska, 321, rue de l'Église, bureau 1, Saint-Bruno-de-Kamouraska (Québec) G0L 2M0 ou par courriel à dqadjoite@stbrunokamouraska.ca

0328H12021

OFFRE D'EMPLOI

La fabrique de Sainte-Hélène est à la recherche d'un(e)
SECRÉTAIRE-TRÉSORIER(ÈRE).

La tâche comporte 15 heures de travail par semaine et l'horaire sera établi selon les disponibilités du (de la) candidat(e). Une connaissance du logiciel Sage 50 (anciennement Simple Comptable) serait un atout.

Pour plus d'information, communiquez avec madame Lise Bérubé, présidente de l'assemblée de fabrique (418 492-6163) ou au secrétariat de la fabrique (418 492-2061)

Le poste est disponible immédiatement avec formation sur place.

0422H1921

KIA MONTMAGNY ET MONTMAGNY NISSAN SONT À LA RECHERCHE DE :

- **Aviseur technique**
- **Commis aux pièces**
- **Mécanicien**

Postes à temps plein, 5 jours / semaine.
Salaire selon expérience.

Avis aux gens dynamiques voulant intégrer une nouvelle équipe et relever de beaux défis!

Communiquez avec Benoit-Pierre Michaud
bmichaud@groupepaquet.ca
418 248-2999

Seuls les candidats retenus seront contactés.

OFFRES D'EMPLOI

5190P2021

KIA
MONTMAGNY
GROUPE PAQUET

MONTMAGNY
NISSAN
GROUPE PAQUET



Rivière-Ouelle

OFFRE D'EMPLOI

Technicien en loisirs et vie communautaire

La Municipalité de Rivière-Ouelle est à la recherche d'une personne dynamique, qui aime les défis et le travail d'équipe pour joindre son équipe afin de combler le poste de technicien en loisirs et vie communautaire. Des défis stimulants sont à relever entre autres : l'organisation des Fêtes du 350^e, la supervision du camp de jour, la refonte de notre politique familiale et bien plus encore.

Description du poste

Sous la responsabilité de la direction générale, le technicien devra :

- Réaliser une programmation annuelle;
- Planifier, organiser et coordonner des activités récréatives, sportives, sociales ou culturelles pour tous les âges;
- Faire la promotion et assurer le financement des activités;
- Animation de certaines activités;
- Assurer la réalisation et le déroulement du Camp de jour;
- Accompagner différents comités de la Municipalité dans la réalisation de leurs activités;
- Gestion du parc municipal et des différentes installations de loisirs de la Municipalité;
- Réaliser les activités de loisirs en lien avec le plan d'action de la Politique MADA ainsi que du plan de développement;
- Autres tâches connexes à la réalisation.

Scolarité et expérience

- Posséder une formation de technicien en loisirs ou une combinaison de formation et d'expérience équivalente;
- Posséder au moins un an d'expérience dans le domaine (un atout).

Compétences recherchées

- Capacité de travailler en équipe;
- Organisation, créativité, débrouillardise et polyvalence;
- Aimer travailler avec différentes clientèles;
- Capacité à animer des groupes de tous âges;
- Personne autonome ayant du leadership et un esprit d'initiative;
- Facilité à communiquer oralement et à l'écrit;
- Maîtriser les outils informatiques usuels.

Conditions de travail

- Poste permanent de 35 heures par semaine, avec un horaire variable et flexible;
- Travail de soir et fin de semaine, au besoin;
- Salaire annuel concurrentiel établi en fonction des qualifications et de l'expérience;
- Avantages reliés à l'emploi : RVER collectif, assurances collectives et congés mobiles;
- Entrée en fonction prévue début juin.

Les personnes intéressées sont invitées à transmettre leur curriculum vitae accompagné d'une lettre de présentation en mentionnant le titre du poste « technicien en loisirs et vie communautaire » **au plus tard le 1^{er} juin à 12 h** soit par courriel ou par la poste :

Denise Fournier, Directrice générale et secrétaire-trésorière
Municipalité de Rivière-Ouelle
133, route 132, Rivière-Ouelle (Québec) G0L 2C0
Courriel : dg@riviereouelle.ca

Seuls les candidats retenus pour une entrevue recevront une réponse.

0333P2021

NORMAND

LA PERFORMANCE ATTACHÉE À VOS TRACTEURS

JOIGNEZ UNE ÉQUIPE SOLIDE!

DE PLUS DE 85 TRAVAILLEURS

ADJOINT(E) ADMINISTRATIF(IVE) RÉCEPTIONNISTE

- Tu aimerais un travail de bureau te permettant de toucher à des mandats diversifiés? Tu seras responsable de l'accueil des visiteurs, de rédactions diverses, de production de rapports, comptes-rendus, et tu collaboreras sur plusieurs dossiers avec la direction et les ressources humaines!
- Tu es un pro des suivis et tu es efficace en ayant plusieurs dossiers à gérer en même temps.
- On pourrait te surnommer «Le Petit Robert», tes textes de français sont impeccables. Ta créativité sera sollicitée pour créer différents affichages et communications.
- Le contact avec les gens est essentiel à ton quotidien, autant en personne que par téléphone. Ça tombe bien, tu seras le premier point de contact dans l'entreprise;

NOS AVANTAGES

SALAIRE SELON EXPÉRIENCE
Augmentations annuelles garantie

HORAIRE DE TRAVAIL
Temps plein 40 heures

DE NOMBREUX AVANTAGES
Assurance collective, journées maladie supplémentaires et plusieurs autres

OPPORTUNITÉ
Un emploi valorisant dans une entreprise structurée, leader et reconnue en région

La Compagnie Normand Ltée

340, rue Taché, Saint-Pascal
418 492-2712

APPLIQUEZ DÈS MAINTENANT !
www.cienormand.com/carriere
charline.moreau@cienormand.com

0303H2021



ENSEMBLE

DÉCOUVRONS LE POTENTIEL!

Semaine de promotion de la diversité
de main-d'œuvre

OSEZ POSTULER ET FAITES DÉCOUVRIR VOTRE POTENTIEL!

Voici la liste des entreprises ayant manifesté leur ouverture
à l'embauche de la main-d'œuvre diversifiée.

- Art Massif
- Bois Cargault inc.
- Bois Daaquam inc.
- Bois de foyer Chaudière-Appalaches
- C.A.R.E. Montmagny-L'Islet
- Caisse Desjardins du Nord de L'Islet
- Carrefour Jeunesse Emploi de la MRC de L'Islet
- Carrefour Jeunesse-Emploi de la MRC de Montmagny
- Centre d'action bénévole des MRC de Montmagny et de L'Islet
- Centre de formation professionnelle de L'Envolée
- Centre Yvon Mercier
- Chambre de commerce et d'industrie de la MRC de Montmagny
- Connexion Emploi Ressources Femmes
- Coopérative de services à domicile L'Islet Nord-Sud
- Emballages LM inc.
- Fonderie Poitras Itée
- Formaca
- Garant GP
- K-Trail
- L&G Cloutier inc.
- Les Bois Lemelin inc.
- Les Industries Amisco Itée
- Magasin Co-op de Montmagny (IGA)
- Maisons Laprise inc.
- Matériaux Blanchet inc.
- Menuiserie Authentique
- Montel inc
- Optimétal 360 inc.
- Ouellet Canada inc.
- Paber Aluminium inc.
- Plastiques Gagnon inc.
- Rolland Mathurin inc.
- Scierie Arbotek inc.
- SEMO Chaudière-Appalaches
- Services Québec
- Société en commandite Prolam
- Teknion Québec
- Tim Hortons
- Transport Adapté L'Islet-Sud
- Transport Gilmyr inc.
- Ville de Montmagny



Avec la participation financière de:



BMR Avantis célèbre ses 20 ans dans la communauté

La Division détail d'Avantis Coopérative célèbre les 20 ans du centre de rénovation BMR Avantis de La Pocatière.

Impliqué dans son milieu, c'est un magasin qui a su constamment s'adapter aux besoins de sa clientèle et se renouveler. Il a été agrandi et rénové lors de son 15^e anniversaire et, récemment, au cours des deux dernières années, un département Agrizone a été ajouté.

«La force de ce magasin, c'est son équipe. Parmi les 25 coéquipiers qui la composent, plusieurs d'entre eux répondent aux besoins de la clientèle depuis les toutes premières années. Au fil des ans, ils ont développé une belle proximité avec le milieu et nous sommes très fiers d'eux. Le magasin

se démarque également dans l'industrie au sein du réseau des marchands BMR par ses performances, notamment en 2020 pour la meilleure croissance des ventes du département Agrizone», a déclaré le vice-président détail, Israël Ward-McNally.

L'équipe de La Pocatière se démarque également par son implication dans la région. Depuis plusieurs années, elle appuie les causes qui lui tiennent à cœur et soutient différents organismes comme La Traversée ou le Camp Canawish et n'hésite pas à relever des défis pour les soutenir tel le Défi Everest La Pocatière en 2019. Faire affaire avec les entreprises d'ici demeure un élément essentiel à la réussite du magasin, lequel a bâti au fil du temps des partenariats solides.

Afin de remercier la clientèle de sa confiance et de sa fidélité depuis toutes ces années, des promotions pour souligner le

20^e anniversaire seront en vigueur.

Source : Avantis Coopérative



Une partie de l'équipe du BMR Avantis La Pocatière.



M. Dany Boucher, directeur du magasin et Mme Karine Rivard, gérante du magasin soulignant l'installation de la banderole 20^e anniversaire.

Épanouissez-vous au travail !



6935P2021

Fier de faire la différence

en fabriquant, ici à Rivière-du-Loup, des équipements exportés partout dans le monde.

Découvrez nos emplois offerts :

- Journaliers
- Opérateurs CMF
- Machinistes CNC
- Soudeurs
- Assembleurs
- Électrotechniciens
- Préparateurs
- Et bien plus!

www.premiertech.com/jesuisfier



3112H1821

Place aux lecteurs

Les lettres publiées dans la rubrique «Place aux lecteurs» doivent être dûment signées par leur auteur (nom véritable) et comporter l'adresse complète (numéro civique, rue, municipalité) du signataire ainsi que le numéro de téléphone de façon à ce que l'éditeur puisse en vérifier l'authenticité. La longueur du texte ne devra pas excéder environ 1 500 caractères. Le journal «Le Placoteux» n'assume d'aucune façon la responsabilité des idées exprimées dans cette rubrique. Les lettres ne devront comporter aucun propos diffamatoires. De plus, le Journal se réserve le droit d'abréger une lettre ou de la corriger et ne s'engage pas à publier toutes les missives.

Graves préoccupations face à la gouvernance de l'ITA de La Pocatière

Monsieur le Premier ministre,

Je me permets, par la présente, de vous faire connaître mon indignation personnelle en relation avec la décision de votre gouvernement de transférer la direction générale de l'Institut de technologie agroalimentaire (ITA) de La Pocatière à Saint-Hyacinthe.

En tant qu'ancien maire de la Ville de La Pocatière et actuel député fédéral de Montmagny—L'Islet—Kamouraska—Rivière-du-Loup, ancien coprésident des Fêtes du 150e de la première école d'agriculture au Canada, fils de l'agronome Henri Généreux qui était professeur de l'ITA de La Pocatière, et fier père d'un diplômé de ce même ITA, je me permets de me prononcer; cette décision, à mon point de vue, n'a aucun sens logique.

La Pocatière a littéralement vu naître la formation agricole au pays. Les historiens nous le rappellent, le Kamouraska est le berceau de l'agriculture, non seulement au Québec, mais au Canada. Ce n'est pas un hasard si on y retrouve, à quelques pas de l'établissement scolaire, le Musée québécois de l'agriculture et de l'alimentation. Au fil du temps, l'ITA a germé et a prospéré en offrant à toute la communauté des retombées économiques, sociales et culturelles. Nous avons pu croître par sa présence, récolter une main-d'œuvre dynamique et sentir une proximité face aux développements promus par la direction qui, il faut bien le dire, auront été très profitables pour la région au cours des 150 dernières années. Ne renions pas nos racines.

Votre décision, telle une sentence lourde de conséquences, laisse entendre que le travail mené par les artisans de cette longue lignée de gens impliqués localement ne valait pas plus qu'une poignée de cailloux. C'est une critique face à notre dur labeur et une insulte à notre intelligence. Une des nombreuses retombées de la présence de la direction générale de l'ITA à La Pocatière aura été précisément la collaboration très étroite de cette entité lors de la création du Centre de développement bioalimentaire du Québec. Le CDBQ, qui a aujourd'hui plus de 25 ans d'existence, est un fleuron national en ce qui a trait à la recherche et développement dans le domaine agroalimentaire. C'est dans ce laboratoire que nos scientifiques préparent ce qui sera prochainement dans nos champs et votre assiette. Je tiens aussi à mentionner l'apport capital de l'ITA auprès des organismes tels que Biopterre et le Centre d'expertise en production ovine du Québec (CEPOQ). Au cours des dernières années, j'ai constaté l'essor du Kamouraska et plus particulièrement la ville de La Pocatière comme pôle d'innovation en agroalimentaire.

Malheureusement, grâce à votre triste décision, vous nous dépossédez de notre épine dorsale. La question qui me taraude est la suivante : « Est-ce que le CDBQ, pour ne nommer que celui-là, aurait vu le jour à La Pocatière si la direction générale de l'établissement avait été basée à Saint-Hyacinthe ? » Vous semblez oublier qu'entre les deux sites, malgré leurs complémentarités, il existe aussi une certaine forme de saine rivalité. « Comment la future direction générale gèrera cette même compétition ? » J'ai des doutes plus que sérieux quant à l'avenir de l'ITA de La Pocatière !

À l'instar de mes collègues préfets, je vous demande donc de reconsidérer cette décision et d'instaurer une véritable direction de l'établissement qui respectera la volonté de votre gouvernement, soit de décentraliser vers les régions les fonctionnaires, pour le plus grand bien de celles-ci et du Québec. L'avenir de l'autonomie de la gestion de l'établissement est aussi important que l'avenir de l'autonomie alimentaire des Québécois ! Je regrette de vous informer que nous nous sentons laissés-pour-compte dans cette décision prise par votre gouvernement et que OUI, nous nous attendons à mieux de votre gouvernance locale. Merci de prendre acte de la présente.

Bernard Généreux, député fédéral Montmagny—L'Islet—Kamouraska—Rivière-du-Loup

OFFRE D'EMPLOI

Ferdinand Laplante inc., entrepreneur en construction, est à la recherche de menuisiers et d'apprentis pour joindre son équipe.

Vous aurez la chance de travailler dans une entreprise comptant plus de 40 ans d'expérience dans le domaine.

Travail situé au Kamouraska et Rivière-du-loup. Salaire selon décret.



Envoyez votre c.v. par courriel
info@constructionfl.com
 2120, rue Maurice, Saint-Pascal
 G0L 3Y0
 Tél. : 418 492-6926



FERME MALENKA INC.

Ferme laitière robotisée de 215 kg
 106, rang 5 Est, Saint-Joseph

OFFRE D'EMPLOI

GÉRANT(E) DE TROUPEAU Poste temps plein à l'année

Sommaire de l'emploi

Le travail consiste à exécuter différentes tâches en lien avec la production laitière. Grâce à un bon sens de l'observation et le souci du détail, la personne en poste procure aux animaux des conditions optimales pour l'atteinte des objectifs de production. L'autonomie et le respect des procédures établies sont essentiels dans l'exercice de vos fonctions en production laitière.

Tâches

- ✓ Effectuer les tâches liées à la régie du troupeau (santé, reproduction, etc.).
- ✓ Effectuer les inséminations
- ✓ Supervision et suivi des vêlages
- ✓ S'assurer du bon fonctionnement et de l'entretien des équipements de production
- ✓ Accomplir toute autre tâche demandée par l'employeur.

Exigences

- ✓ Aimer les animaux.
- ✓ Posséder un sens de l'observation très développé.
- ✓ Être autonome et responsable dans son travail.
- ✓ Être fiable et ponctuel.
- ✓ Posséder une formation en agriculture ou de l'expérience dans le domaine.

Veillez communiquer avec Tasie Fortin au 418 894-3084



Avec vous depuis 1953

SI VOUS DÉSIREZ RELEVER CE DÉFI

VEUILLEZ FAIRE PARVENIR VOTRE CURRICULUM VITAE

1005 rue Lévesque,
 Saint-Pascal (Québec)

info@camilledumais.com

CAISSIER / CAISSIÈRE

Poste permanent Temps plein (35 heures par semaine)

Vos responsabilités

- Accueillir et orienter les clients;
- Opérer et enregistrer les transactions à la caisse;
- Répondre au téléphone et acheminer les appels;
- Balancer la caisse et imprimer les rapports;
- Accomplir diverses tâches liées à l'emploi.

Compétences recherchées

- Personne honnête, fiable, empathique, débrouillarde et polyvalente;
- Facilité à communiquer, avoir de l'entregent;

Nous vous offons

- Des avantages sociaux et des assurances collectives;
- Un environnement de travail convivial.

POSTE DE CAISSIER(ÈRE) POUR ÉTUDIANT(E)

Temps partiel durant l'année scolaire Détails complet sur notre site Internet
 Temps plein (30 heures) en saison estivale

CONSEILLER(ÈRE) AUX MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Temps plein (entre 40 et 42-1/2 heures par semaine)

Poste permanent Horaire sur rotation les samedis

Vos responsabilités

- Répondre aux différents besoins des clients;
- Conseiller et fournir des conseils éclairés sur les différents produits de matériaux et de quincaillerie;
- Répondre aux demandes de renseignements téléphoniques;
- Accomplir diverses tâches liées à l'emploi.

Compétences recherchées

- Avoir une connaissance des matériaux et de la quincaillerie (un atout);
- Facilité à communiquer, avoir de l'entregent et polyvalent.

Nous vous offons

- Des avantages sociaux et des assurances collectives;
- Fond pension avec participation de l'employeur;
- Belle esprit d'équipe.

- JOURNALIER -
NOUVEAU
TAUX HORAIRE
ENTRE 17,50\$ ET 18,00\$

Si...

- Tu aimes le travail manuel.**
On a besoin de tes habiletés!
- Tu veux travailler en équipe.**
Chez Asta on est une grande famille!
- Tu as ni formation, ni expérience?**
On te forme sur place!
- Tu veux un horaire stable.**
On t'attend du lundi au vendredi, de jour!
- Tu veux des avantages.**
On t'offre une gamme d'avantages sociaux!

Ça t'intéresse ? Fais parvenir ton CV par courriel : emplois@alimentsasta.com

ALIMENTS ASTA HAUTE TENEUR EN **avenir**
 418 495-2728 alimentsasta.com | [f](#) [in](#) [@](#)

Cogeco Connexion et les Arts de la scène poursuivent leur association pour trois autres années

Cogeco Connexion et les Arts de la scène (ADLS) de Montmagny prolongent leur partenariat, qui a initialement débuté en 2017, pour une durée de trois années supplémentaires. Ainsi, le nom de Cogeco restera fièrement associé au Cabaret de 130 places jusqu'en 2024.

La présence de Cogeco Connexion dans le paysage culturel de Montmagny est sans équivoque grâce à l'émission « De plus en plus show ». Bien avant le début de ce partenariat, Cogeco et les ADLS ont offert, ensemble, un accès privilégié, pour le plaisir des téléspectateurs, aux coulisses de centaines de spectacles professionnels et à autant d'artistes aux moyens d'interviews.

Les valeurs que partagent Cogeco Connexion et les ADLS rendent ce partenariat des plus naturels. « Je suis très heureux de l'appui que Cogeco apporte à la culture. Ils sont de bons partenaires et, en temps de pandémie, c'est rassurant et motivant de compter sur des partenaires d'affaires aussi solides »

souligne Christian Noël, directeur général des Arts de la scène.

« La culture témoigne de la vie de nos communautés. Elle ouvre une fenêtre sur l'univers de nos artistes. Que ce soit en présentiel ou en virtuel, elle permet de nous unir autour d'événements rassembleurs. Nous sommes donc très heureux de poursuivre cette belle collaboration que nous avons depuis plusieurs années avec les Arts de la scène », mentionne Johanne Hinse, directrice générale Québec et vice-présidente Programmation et Relations avec les communautés chez Cogeco Connexion.

En période régulière, ce sont près de 5 000 personnes qui défilent dans le Cabaret Cogeco pour assister à des spectacles intimistes et chaleureux, sans compter les milliers de cinéphiles qui y passent pour accéder au cinéma. 50 spectacles et événements y sont présentés, en moyenne, chaque année.

Source : Les Arts de la scène de Montmagny



FONDERIE POITRAS EMBAUCHE

Superviseur de Production
 Électromécanicien
 Préposé à la finition
 Étudiants

TON EMPLOI T'ATTEND !
fonderiepoitras.com

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE PERMIS TEMPORAIRE

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par 9396-0227 QUÉBEC INC., de ce qui suit :

- Conformément aux dispositions de l'article 3.13.1 du règlement administratif numéro 24-90 de la Ville de La Pocatière, 9396-0227 QUÉBEC INC. a déposé une demande à la Ville de La Pocatière pour l'obtention d'un permis temporaire afin de pouvoir offrir en location des espaces pour véhicules récréatifs à l'été 2021.
- Le présent avis public est donné conformément aux dispositions de l'article 3.13.2, dudit règlement numéro 24-90.
- Ladite demande de permis temporaire sera soumise au conseil municipal de la Ville de La Pocatière lors de sa séance ordinaire du 7 juin 2021.
- Toute personne qui voudrait émettre des commentaires ou poser des questions en rapport avec cette demande peut les adresser au conseil municipal par courriel à danielle.caron@lapocatiere.ca, par télécopieur au 418 856-5465, ou par la poste au 412, 9^e Rue, La Pocatière (Québec) G0R 1Z0.
- Si le permis temporaire est émis, il sera pour une durée maximale de trois mois à compter du 7 juin 2021.

Donné à La Pocatière ce 13 mai 2021

Nathalie Adams
Pour 9396-0227 QUÉBEC INC.

Avis public

Régie des alcools, des courses et des jeux

AVIS DE DEMANDES RELATIVES À UN PERMIS OU À UNE LICENCE

Toute personne, société ou association au sens du Code civil peut, dans les 30 jours de la publication du présent avis, s'opposer à une demande relative au permis ci-après mentionné en transmettant à la Régie des alcools, des courses et des jeux un écrit assermenté qui fait état de ses motifs, ou intervenir en faveur de la demande, s'il y a eu opposition, dans les 45 jours de la publication du présent avis.

Cette opposition ou intervention doit être accompagnée d'une preuve attestant de son envoi au demandeur ou à son procureur, par courrier recommandé ou certifié ou par signification à la personne, et être adressée à la **Régie des alcools, des courses et des jeux, 560, boul. Charest Est, Québec (Québec) G1K 3J3.**

NOM ET ADRESSE DU DEMANDEUR	NATURE DE LA DEMANDE	ENDROIT D'EXPLOITATION
Le Port-Jolien (2014) inc. 2335, boul. Bastien Québec (Québec) G2B 1B5	Addition de : un permis de bar	RESTAURANT NORMANDIN 700, route de l'Église Saint-Jean-Port-Joli (Québec) G0R 3G0 Dossier : 156307

Québec



AVIS PUBLIC DÉROGATION MINEURE

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée Me Louise St-Pierre, greffière de la Ville de Saint-Pascal, que le conseil municipal de la Ville de Saint-Pascal sera saisi lors de la séance ordinaire du **lundi 7 juin 2021, à 20 h**, par visioconférence, de la demande de dérogation mineure suivante :

Nature et effets :

La demande vise à transformer un bâtiment principal commercial en un bâtiment principal résidentiel, ce qui aurait pour effet de rendre dérogatoire la superficie et la profondeur existantes du terrain. Ainsi, la superficie du terrain serait de 369,2 mètres carrés contrairement au Règlement de lotissement numéro 88-2005 de la Ville de Saint-Pascal qui prescrit une superficie minimale de 405 mètres carrés pour un lot intérieur. Aussi, la profondeur minimale du terrain serait de 19,27 mètres contrairement au Règlement de lotissement numéro 88-2005 de la Ville de Saint-Pascal qui prescrit une profondeur minimale de 27 mètres pour un lot intérieur.

Dans le cas où le conseil municipal décide d'accepter cette demande de dérogation mineure, cette dernière ainsi approuvée sera réputée conforme au règlement.

Identification du site concerné :

486, avenue Bouchard

Conformément à l'arrêté numéro 2020-049 du ministre de la Santé et des Services sociaux adopté le 4 juillet 2020, toute personne intéressée peut émettre ses commentaires relativement à cette demande en transmettant ceux-ci par écrit. La réception des commentaires est possible jusqu'à ce que le conseil statue sur la demande.

Les commentaires des personnes intéressées désirant s'exprimer sur cette dérogation mineure doivent être acheminés à l'attention de Me Louise St-Pierre, greffière, au 465, rue Taché, Saint-Pascal, G0L 3Y0 ou par courriel à l'adresse greffe@villestpascal.com.

Donné à Saint-Pascal, ce 17^e jour de mai 2021.

La greffière,
Louise St-Pierre, avocate, OMA



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE L'ISLET
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ROCH-DES-AULNAIES

AVIS PUBLIC TENUE D'UN REGISTRE

aux personnes intéressées ayant le droit de signer une demande de participation à un référendum

Second projet de règlement numéro 355-2021 adopté le 4 mai 2021 et modifiant les règlements d'urbanisme concernant les permis et certificats, le zonage, le lotissement, l'émission des permis et les dérogations mineures de la municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies.

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

- À la suite de la consultation publique écrite d'une durée minimale de 15 jours – conformément aux directives des autorités de la Santé publique qui, en raison de la crise socio-sanitaire, s'appliquent aux municipalités présentement situées en zones rouge et orange – qui s'est déroulé du 12 avril au 4 mai 2021, le Conseil municipal de Saint-Roch-des-Aulnaies a adopté lors de sa séance régulière du 4 mai 2021 le second Projet de règlement no. 355-2021 modifiant les règlements d'urbanisme concernant les permis et certificats, le zonage, le lotissement, l'émission des permis et les dérogations mineures.
- Le projet de règlement a pour objet de se conformer, en vertu de l'article 58 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ c A-19.1), au règlement O1-2020 modifiant le *Schéma d'aménagement et de développement révisé de remplacement* (SADRR) de la MRC de L'Islet, ainsi que pour clarifier certaines dispositions afin de faciliter l'application des règlements d'urbanisme.

Le projet de règlement contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées de la zone visée et des zones contiguës afin que le règlement soit soumis à leur approbation conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (RLRQ c E-2.2). Il s'agit de dispositions modifiant les règlements de lotissement et de zonage.

Ces dispositions portent, entre autres, sur les frais applicables aux demandes de dérogation mineure, les règles relatives aux maisons mobiles, aux fermettes (abris à volaille, clapiers) et à l'entreposage extérieur de bois de chauffage en périmètre d'urbanisation, à l'installation de roulottes de voyage en terrain vacant ainsi que des conteneurs *maritimes* comme bâtiments complémentaires hors du périmètre d'urbanisation, etc.

- Pour être valide, toute demande doit :

- Indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient;
- Être reçue au bureau de la municipalité sis au 1009, route de la Seigneurie à Saint-Roch-des-Aulnaies au plus tard le 8^e jour suivant l'avis annonçant la possibilité de faire une demande de participation à un référendum;
- Être signée par au moins 12 personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21.

- Est une personne intéressée, toute personne qui n'est frappée d'aucune incapacité à voter et qui remplit les conditions suivante au 4 mai 2021 :

- Être majeure, de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle;
- Être domiciliée, propriétaire d'un immeuble ou occupant d'un lieu d'affaires dans une zone d'où peut provenir une demande.

Condition supplémentaire aux copropriétaires indivis d'un immeuble et aux occupants d'un lieu d'affaires :

- Être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des copropriétaires ou occupants, comme celui qui a le droit de signer la demande en leur nom.

Conditions d'exercice du droit de signer une demande par une personne morale; toute personne morale doit désigner parmi ses membres administratifs et employés, par résolution, une personne qui, le 4 mai 2021 est majeure et de citoyenneté canadienne et qui n'est pas en curatelle.

- Toutes les dispositions du second projet de règlement qui n'auront fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.
- Une copie du second Projet de règlement numéro 355-2021 peut être obtenue, sans frais, par toute personne qui en fait la demande, au bureau de la municipalité sis au 1009, route de la Seigneurie, aux heures normales d'ouverture.
- Tous les articles du second projet de règlement numéro 355-2021 visant les règlements de lotissement et de zonage peuvent faire l'objet d'une demande d'approbation référendaire de la part des personnes habiles à voter des zones visées et contiguës par de telles dispositions. Les zones visées et contiguës de la municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies sont les suivantes : *l'ensemble des zones résidentielles (11Ra, 15Ra, 20Ra, 21Ra et 30Ra), mixtes (13Mi, 14Mi, 16Mi, 18Mi, 19Mi, 22MNI, 25Mi, 26Mi, et 29Mi)), récréo-touristiques (1Rv, 2Rv, 17Rt, 23Rt) publiques et institutionnelles (24P, 27P, 28P et 31 P), commerciales (12Ca et 51 Ca), agricoles (3A, 4A, 5A, 6A, 7A, 8A, 9A, 52A et 53A), îlots déstructurés (32Ad1, 33Ad1, 34Ad1, 35Ad1, 36Ad1, 37Ad1, 38Ad1, 39Ad1, 40Ad2, 41Ad1, 42Ad1, 43Ad1, 44Ad1, 45Ad1, 46Ad2, 47Ad2, 48Ad1 et 49Ad1) et de conservation (10E, 54E et 55E).*

DONNÉ À SAINT-ROCH-DES-AULNAIES CE 14^e JOUR DE MAI 2021.

Stève Dionne
Directeur général et secrétaire-trésorier



AVIS PUBLIC DÉROGATION MINEURE

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée Me Louise St-Pierre, greffière de la Ville de Saint-Pascal, que le conseil municipal de la Ville de Saint-Pascal sera saisi lors de la séance ordinaire du **lundi 7 juin 2021, à 20 h**, par visioconférence, de la demande de dérogation mineure suivante :

Nature et effets :

La demande vise à autoriser un garage privé isolé de 5,49 mètres de haut contrairement au Règlement de zonage numéro 87-2005 de la Ville de Saint-Pascal qui autorise une hauteur de 4,67 mètres pour cette propriété, soit 75 % de la hauteur de la résidence, puisque la toiture du garage est de forme et de pente identiques à celle de la résidence.

Dans le cas où le conseil municipal décide d'accepter cette demande de dérogation mineure, cette dernière ainsi approuvée sera réputée conforme au règlement.

Identification du site concerné :

760, rue Adélar

Conformément à l'arrêté numéro 2020-049 du ministre de la Santé et des Services sociaux adopté le 4 juillet 2020, toute personne intéressée peut émettre ses commentaires relativement à cette demande en transmettant ceux-ci par écrit. La réception des commentaires est possible jusqu'à ce que le conseil statue sur la demande.

Les commentaires des personnes intéressées désirant s'exprimer sur cette dérogation mineure doivent être acheminés à l'attention de Me Louise St-Pierre, greffière, au 465, rue Taché, Saint-Pascal, G0L 3Y0 ou par courriel à l'adresse greffe@villestpascal.com.

Donné à Saint-Pascal, ce 17^e jour de mai 2021.

La greffière,
Louise St-Pierre, avocate, OMA



Avis de décès

Lucien Caron (1934-2021)
Saint-Pascal

À l'hôpital Notre-Dame-de-Fatima de La Pocatière, le 9 mai 2021, est décédé à l'âge de 86 ans et 4 mois, M. Lucien Caron, époux de feu Mme Lucille Dionne; fils de feu Mme Aimée Plourde et de feu M. Ernest Caron. Il demeurait à Saint-Pascal, Kamouraska.

La famille recevra les condoléances à la Résidence funéraire Daniel Caron, 395, avenue Chapleau, Saint-Pascal, le samedi 22 mai 2021 de 12 h à 14 h. Une célébration de la parole aura lieu le jour même, au salon, à 14 h, suivie de l'inhumation au cimetière paroissial.

Il était le père de : Marc (Lise Lavoie), France, Guy (Johanne Beaulieu), Lyne (Gaston Lévesque), feu Nancy. Il laisse également dans le deuil ses petits-enfants et ses arrière-petits-enfants : Pierre-Marc Caron (Catherine Lévesque) Noah et Olivia, Julie Caron (David Huot), Lisa Landry (Gabriel Gagné-Boulet), Eve Landry (Jérémy Lemieux), Prédérique et Louis, Keven Lebel (Claudine Lebel) Édhan, Joey Caron-Beaulieu (Pascale Gendron), Dérrik Beaulieu-Caron (Allyson Lepage), Malik, Jennyfer Beaulieu-Caron, Guillaume Lévesque, Nicolas Lévesque. Sont aussi attristés par son départ ses beaux-frères et belles-sœurs de la famille Dionne, ses neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents ainsi que ses amis.

Vos condoléances peuvent se traduire par un don à la Dystrophie Musculaire Canada, 1425, boul. René-Lévesque Ouest, bureau 506, Montréal (Québec) H3G 1T7.

La direction des funérailles a été confiée à la



Résidence Funéraire Daniel Caron
353, avenue Chapleau, Saint-Pascal
www.groupefunerairecaron.com
418 492-2222

Lavoie Monuments Enr.
Vente, gravure, restauration de monuments
Michel Lavoie, propriétaire
16, rue Saint-Édouard, Montmagny
418 248-8937 | 418 508-0433
info@lavoie-monuments.com
LavoieMonuments.com

M^{re} MARLÈNE GAGNON
Notaire, conseillère juridique
et conférencière
Aussi offert :
NOTARIAT À DOMICILE
164, route 230 Ouest, Saint-Philippe-de-Néri
Bur. : 418 498-3383 • Rés. : 418 498-2109
Courriel : marlene.gagnon@notarius.net



Avis de décès

Sylvain Roussel (1963-2021)
Sainte-Louise

À son domicile le 4 mai 2021, est décédé subitement à l'âge de 57 ans et 7 mois, M. Sylvain Roussel époux de Mme Louise Hudon. Il était le fils de M. André Roussel et de Mme Anita Morin. Il demeurait à Sainte-Louise, L'Islet.

En raison des circonstances reliées à la pandémie, les rituels funéraires auront lieu ultérieurement à Sainte-Louise.

Il laisse dans le deuil son épouse bien-aimée Louise; ses enfants Mathieu (Joanie Auclair) et Any-Pier (Dominic Caron); son filleul Sébastien; ses parents M. André Roussel et Mme Anita Morin (François Bérubé); ses frères, sa sœur, son beau-frère et ses belles-sœurs : Claude (Nancy Lord), Dany (Dany Lord), Donald (Katy Bélanger), Joël (Gisèle Thériault), Rémy, Lyne (Alain Veilleux); ses beaux-parents : M. Lucien Hudon et Mme Hélène Harton; ses beaux-frères et ses belles-sœurs de la famille Hudon : France (Martin Tremblay), Lucie, Sylvie (Gaétan Beaulieu), Ludger (Francine Deschênes), Rolande (Daniel Déry). Sont aussi affectés par son départ ses filleuls : Catherine, Pierre-Antoine et Philippe; ses neveux, ses nièces des familles Roussel et Hudon; plusieurs cousins, cousines, ses autres parents et amis.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation des aveugles du Québec dont voici le lien : <https://www.fondationdesaveugles.org/wp-content/uploads/2016/09/FormulaireFAQ-Don-FR.pdf> ou à la Fondation Les Diabétiques-Amis du KRTB don : da-krb@bellnet.ca

Direction Funéraire :



Résidence Funéraire Marius Pelletier inc.
La Pocatière, Saint-Jean-Port-Joli, L'Islet
Pour renseignements et messages de sympathie :
1 418 856-3371 • Sans frais : 1 866 856-3371
Télé. : 1 418 856-4674 • Courriel : rfmpe@videotron.ca
Site Web : www.mariuspelletier.com • Entreprise affiliée à la C.T.Q.



Avis de décès

Claude Bouchard (1936-2021)
La Pocatière

À l'hôpital Notre-Dame-de-Fatima de La Pocatière, le 9 mai 2021, est décédé à l'âge de 84 ans et 11 mois, M. Claude Bouchard époux de Mme Thérèse Dionne. Il était le fils de feu M. Adrien Bouchard et de feu Mme Marie-Reine St-Pierre. Il demeurait à La Pocatière, Kamouraska.

Une célébration privée de la parole aura lieu, le samedi 22 mai 2021 à 14 h, en la Chapelle du Complexe funéraire Marius Pelletier, 409, 9^e Rue, La Pocatière, et sera suivie de l'inhumation au cimetière de la Montagne. En raison des circonstances reliées à la pandémie, 25 personnes (sur invitation) pourront participer à la cérémonie.

Il laisse dans le deuil son épouse bien-aimée Thérèse; ses enfants Annie et Michel (Nathalie Rossignol); ses petits-enfants Carol-Anne et Louis-Mathieu. Il était le frère et le beau-frère de : Laurette (feu Robert Dubé), feu Louis (Denise Leblanc), Jeannette (feu Noël Lévesque), feu Daniel, Guy (Gisèle Lizotte), Reine (feu Raymond Tremblay), Luc (Francine Lemieux), Lauréat (feu Gisèle Martineau), Laurent (Huguette St-Hilaire), Cécile (Jacques Anctil), Simon, Aline (André St-Hilaire), Patrice (Françoise Tremblay); et de la famille Dionne, il était le beau-frère de : feu Céline (Roland Lafontaine), Marie-Paule (Albert Castonguay), Marie-Blanche (Guy Roy), Jacqueline (feu Norman Donnelly), Noëlla (Blaise Kofi-Datay), Murielle (Jean-Louis Dumont), Adrien (Lise Létourneau). Sont aussi affectés par son départ plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, ses autres parents et amis.

Un merci tout particulier aux membres du personnel soignant de l'hôpital Notre-Dame-de-Fatima de La Pocatière pour leur humanisme, leur dévouement et les bons soins prodigués.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation de l'hôpital Notre-Dame-de-Fatima de La Pocatière. Don en ligne : www.fondationhndf.ca

Diffusion WEB disponible. Voici le lien : <https://diffusionwebs.com/mariuspelletier/>

Direction funéraire :



Résidence Funéraire Marius Pelletier inc.
La Pocatière, Saint-Jean-Port-Joli, L'Islet
Pour renseignements et messages de sympathie :
1 418 856-3371 • Sans frais : 1 866 856-3371
Télé. : 1 418 856-4674 • Courriel : rfmpe@videotron.ca
Site Web : www.mariuspelletier.com • Entreprise affiliée à la C.T.Q.



Messe anniversaire

Madeleine Morin Tremblay

« Déjà plus d'une année s'est écoulée depuis ton départ. De savoir que là-haut tu as trouvé la paix, la sérénité et le bonheur que tu mérites, nous aide à accepter le vide laissé par ton absence. Puisse-tu toujours veiller sur nous et nous accompagner. »

À la douce mémoire de Madeleine Morin, une messe anniversaire sera célébrée le dimanche, 23 mai 2021, à 10 h 30, en la cathédrale Sainte-Anne-de-la-Pocatière.

Les règles sanitaires reliées à la pandémie nous obligent à vivre cette célébration dans l'intimité. Merci aux parents et amis qui s'uniront à nous par la pensée pour cette célébration.

Ses enfants : Rosaire, Janine, Nicole, Réjean, Marie-Josée ainsi que leurs conjoints, petits-enfants et arrière-petits-enfants.



Avis de décès

Bertrand Laplante (1943-2021)
Saint-André

Au Centre hospitalier régional du Grand-Portage de Rivière-du-Loup le 8 mars 2021, est décédé à l'âge de 78 ans et 2 mois M. Bertrand Laplante, époux de feu Mme Bibiane Proulx; fils de feu Mme Jeanne Soucy et de feu M. Philippe Laplante. Il demeurait à Rivière-Du-Loup autrefois à Saint-André, Kamouraska.

La famille recevra les condoléances à la Résidence funéraire Daniel Caron, 90, rue Principale, Saint-André, le samedi 22 mai 2021 de 9 h à 10 h 20. Le service religieux sera célébré le jour même à 10 h 30, en l'église de Saint-André, suivi de l'inhumation au cimetière paroissial.

Il laisse dans le deuil ses enfants : Nathalie (Steve Brousseau), Richard (Valéry Ouellet), Nancy (Jacques Sirois), Robin (Marie-Pier Brault); ses petits-enfants : Alyssa, Jean-Philip, Naomie, Pascale, Antony, Samuel, Mary-Jane, Mathieu, Mathilde, Olivier; son arrière-petite-fille, Coralie. Il était le frère de : feu Gervais (Carmen Dupont), Aline (feu Jacques Bouchard), Louise (Claude Ouellet), feu Réjean, Marcel (Anne Dupont), Danielle. Sont aussi attristés par son départ ses beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents des familles Laplante et Proulx et ses amis.

Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à la Fondation de la santé de Rivière-du-Loup (Centre Hémodialyse), 75, rue Saint-Henri, Rivière-du-Loup (Québec) G5R 2A4.

La direction des funérailles a été confiée à la



Résidence Funéraire Daniel Caron
353, avenue Chapleau, Saint-Pascal
www.groupefunerairecaron.com
418 492-2222



Avis de décès

René Pelletier (1932-2021)
Saint-Alexandre

Au Centre Hospitalier du Grand-Portage de Rivière-du-Loup, le 13 mai 2021, est décédé à l'âge de 88 ans et 5 mois M. René Pelletier, époux de feu Mme Louise Deschênes; fils de feu Mme Marie Chenard et de feu M. Jean Pelletier. Il demeurait à Rivière-du-Loup, autrefois à Saint-Alexandre de Kamouraska.

Les membres de la famille recevront les condoléances à la Résidence funéraire Daniel Caron, 680, rue Principale, Saint-Alexandre, le jeudi 20 mai 2021 de 13 h à 13 h 50. Le service religieux sera célébré le jour même, à 14 h, en l'église de Saint-Alexandre, suivi de l'inhumation au cimetière paroissial.

Il laisse dans le deuil sa fille, Claudine. Il était le frère de : Florence (feu Émile Lévesque), feu Carmen (feu Marcel Pelletier) (Rose-Hélène Bouffard), Angéline (feu Basile Ouellet), feu Sr Denise (Sœurs St-Jean-de-la-Croix), Julien (Thérèse Thériault), feu Guy, Paul (Suzanne Lajoie), Charles-Henri (feu Denise Banville), Gérard (Ginette Morin), Rémi (feu Estelle Lapointe) (France Lavoie), Raymond (Claire Michaud), Jean-Marc (Aline Morin) et le beau-frère de : feu Bertrand (Nicole Briand), Gilles, Wilfrid, Francine (Jean-Paul Chouinard). Sont aussi attristés par son départ ses neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et amis.

Vos condoléances peuvent se traduire par un don à la Société canadienne du cancer, 1040, avenue Belvédère, bureau 214, Québec (Québec) G1S 3G3.

La direction des funérailles a été confiée à la



Résidence Funéraire Daniel Caron
353, avenue Chapleau, Saint-Pascal
www.groupefunerairecaron.com
418 492-2222



Remerciements de sympathie

Léon St-Onge
Mont-Carmel

À la suite du décès de M. Léon St-Onge, survenu le 29 avril 2021, nous vous prions d'agréer l'expression de nos sincères remerciements et conservons toujours un souvenir ému de la sympathie que vous nous avez témoignée.

La famille St-Onge.

Nécrologie



Anniversaire de décès

Briand Pelletier (Bilou)
Sainte-Louise

« Il y a 20 ans, tu nous quittais. Ta présence est invisible mais elle demeure vivante dans nos coeurs et nos pensées.

Les gens que nous avons aimés ne meurent que lorsqu'on les oublie.

Continue de veiller sur nous. »

Famille Dorothee et Dave Pelletier.

Une messe anniversaire sera célébrée à sa mémoire le 30 mai 2021, à 10 h en l'église de Sainte-Louise.



Remerciements de sympathie

Germain Bélanger
Saint-Pascal

Vous avez été nombreux à nous apporter sympathie et réconfort lors du décès de M. Germain Bélanger survenu le 29 mars dernier. Votre présence ainsi que toutes les marques de sympathie, manifestées de quelque façon que ce soit, nous ont profondément émus et nous tenons à vous témoigner notre sincère gratitude. Que chacun de vous trouve dans ces remerciements l'expression de notre reconnaissance et les considère comme vous étant adressés personnellement.

Son épouse Huguette Fournier; ses enfants Nathalie et Jasmin (Geneviève Bussièrès); ses petits-enfants : Thomas, William et Félix-Antoine.



SCÈNES DE CRIMES

une CHRONIQUE de
Norbert Spehner



Le blues des illusions perdues

Rozie, le narrateur, vit dans un refuge isolé au fond des bois, au bout d'un chemin de débardage, quelque part entre les rivières Mistassini et Ouassiemasca.

Grâce à ses talents de chimiste, il survit grâce à son laboratoire avec lequel il produit de la « pinotte », des pilules d'amphétamine vendues dans la région et dans le Sud par ses acolytes. Âgé de 58 ans, il traverse une crise existentielle : le cowboy est fatigué, il se désintéresse du monde et de sa course folle. Il sent instinctivement que l'heure de la retraite a sonné.

Mais la bande de trafiquants pour laquelle il travaille et son associé Jos ont d'autres ambitions : ils veulent se lancer dans la vente de meth, un poison auquel Rozie ne veut pas toucher, même s'il est mesure d'en fabriquer! Du jour au lendemain, sa routine est bousculée par deux événements imprévus et fâcheux. D'abord, le retour d'Afghanistan de Ti-Cul, le fils de Jos, une jeune brute et un fauteur de troubles dont Rozie se méfie, mais que son complice veut intégrer à la bande. À cela s'ajoute le meurtre de Bernard, leur répondant dans le Nord, chargé de « watcher la production », et qui assurait la liaison avec les boss du Sud. Ce meurtre fait remonter le passé de Rozie et l'entraîne dans une quête dangereuse.

Un peu statique au début (mais jamais inintéressante... bien au contraire!) l'intrigue trouve un rythme plus dynamique dans la deuxième partie, avec quelques péripéties surprenantes menant à un dénouement inédit pour ce type de récit, mais bien dans la logique du personnage principal.

Les Cowboys sont fatigués, de Julien Gravelle, est un chouette roman noir « régionaliste » servi par une langue foisonnante, au ton juste, une écriture agile adaptée au style rugueux du roman noir, à la langue jousalante des protagonistes et du narrateur, mais aussi à la poésie des paysages. Un roman assez bref, mais qu'on ne lâche pas une fois happé par la prose vivace et l'humour grinçant de son sympathique cowboy fatigué!

Les Cowboys sont fatigués, de Julien Gravelle, Montréal, Leméac, 2021, 180 pages.

20-21

Au quotidien sur leplacoteux.com

La 10^e Rencontre photographique du Kamouraska à l'été 2021

Le Centre d'art de Kamouraska lance, le 12 juin prochain, la 10^e édition de la Rencontre photographique du Kamouraska.

Sept expositions en salles et extérieures, commissariées par Ève Cadieux, sont présentées à Kamouraska jusqu'au 6 septembre. Des vidéos de médiation culturelle, réalisées par le cinéaste Nicolas Paquet, accompagnent les publics dans leur découverte des expositions. Un colloque animé par Hugo Latulippe, portant sur le fleuve et le potentiel mobilisateur des artistes, sera diffusé sur le web le 18 juin. Enfin, quatre expositions satellites se déroulent au Bas-Saint-Laurent.

Sous le thème « Nos recommencements », les sept expositions en salles et extérieures sont commissariées par Ève Cadieux (Québec). Elles explorent la thématique du recommencement en tant que mode d'appréhension du monde et de l'histoire qui perpétuellement se renouvellent, sous le fort potentiel de l'imaginaire humain. Le fleuve en est l'assise changeante.

Les artistes invités en salles sont Ivan Binet (L'Ange Gardien), Joan Fontcuberta (Barcelone), Yan Giguère (Montréal), Baptiste Grison (Le Bic), Émilie Rondeau (Rivière-Ouelle) et Bertrand R. Pitt (Montréal). Les œuvres présentées sont lumineuses, travaillées par des créateurs qui envisagent l'avenir de façon positive, et qui, notamment, repensent l'art en regard d'environnements meilleurs.

Caroline Hayeur (Montréal) présente une installation extérieure à même le quai de Kamouraska, couverte puis dévoilée par les marées. Une projection vidéo, sur le terrain près du Centre d'art de Kamouraska, complète la proposition. Toutes les œuvres — inédites — découlent d'une résidence de création effectuée en 2020 et en 2021, au sein de la communauté locale.

Nicolas Paquet, cinéaste bas-laurentien, a été invité à réaliser des œuvres vidéo-

graphiques de médiation culturelle. Nicolas Paquet lance une série de brèves plongées dans l'univers de chacun des artistes. Ces immersions offrent au spectateur un accès au processus créatif et à ce qui a inspiré les expositions de la programmation — avec toujours, le fleuve en vues, sous toutes ces formes, communes ou inattendues. Ces vidéos peuvent être visionnées au Centre d'art de Kamouraska, ainsi que sur le web, à compter de juillet.

Diffusé en direct sur le web le 18 juin à compter de 9 h, le colloque « Remous et recommencements/(re) penser le fleuve et la mobilisation par l'art », réunit des chercheurs et des créatrices qui envisagent collectivement l'avenir du fleuve Saint-Laurent et le potentiel mobilisateur des arts et des artistes. Animée par le cinéaste, producteur et auteur Hugo Latulippe, cette rencontre de réflexion accueille Alice-Anne Simard, directrice générale de Nature Québec; Mélanie Lemire, professeure et chercheuse à l'Université Laval; Ève De Garie-Lamanque, historienne de l'art; Ève Cadieux, commissaire de la 10^e Rencontre photo; ainsi que la comédienne Marjorie Audet. Ce colloque est accessible au grand public et prend la forme d'un événement vidéo en direct sur Facebook.

L'ouverture du Centre d'art de Kamouraska pour la période estivale est prévue à compter du 12 juin prochain, si les mesures sanitaires régionales le permettent. Jusqu'au 6 septembre, il est possible de découvrir les expositions en salles tous les jours, entre 10 h et 18 h, ainsi que les jeudis jusqu'à 21 h. La boutique du Centre d'art sera ouverte selon le même horaire. Le Centre d'art propose à nouveau un parcours à sens unique, met en place plusieurs stations de désinfection des mains et s'assure d'offrir une expérience de visite sécuritaire et agréable. Il est à noter également que l'entrée est gratuite pour tout l'été.

Bloc-notes

APHK

Saint-Pascal

Devenir membre de l'APHK. Il est maintenant possible d'adhérer ou de renouveler votre carte de membre sur le site de l'APHK. Votre adhésion est importante pour nous et merci de nous soutenir. Le coût est de 10\$ par an. Consultez notre guide à : www.aphk.org/boutique/informations-cartes-de-membre ou contactez l'assistance technique à support@aphk.org.

Nous sommes à la recherche de : restes de peinture au latex, tissu en coton, Jeans de couleur, fermetures-éclair, draps de flanelle, petits boutons de couleur, tiges de métal 1/4" ou moins, poignées d'armoires et crochets, retailles de cuir, lots de vis toutes tailles, retailles de bois franc.

La Boutique APHK et le Café Desjardins sont temporairement fermés au public, compte tenu des mesures sanitaires. Toute-

fois, il est possible de faire vos achats sur rendez-vous pris 48h à l'avance. Pour informations téléphonez au 418 492-7149 ou par courriel à info@aphk.org.

ASSOCIATION MARIE REINE

Saint-Pascal

Le tirage des billets de loterie de l'Association Marie Reine, cercle 104 de Saint-Pascal, a été fait le 20 Avril 2021 à notre local avec le comité de loterie. Voici la liste des gagnants : Huguette Fournier, Raymond Harton, Camille Chénard, LucieThériault.

CENTRE-FEMMES LA JARDILEC

Saint-Pascal

Groupe Entre-Ailles. Le Centre-Femmes La Jardilec offre maintenant un groupe d'entraide post-séparation : le groupe Entre-Ailles. Si vous êtes une femme âgée de 18 ans et plus, que vous vivez ou avez vécu une séparation et vous désirez avoir un espace sécuritaire de bienveillance et de

confiance pour échanger en toute confidentialité avec d'autres femmes, ce groupe est pour vous. Pour plus d'informations, contactez-nous au 418 598-9677

CHEVALIERS DE COLOMB CONSEIL 10086

Saint-Pacôme et Saint-Gabriel

Tiennent à vous dire 360 fois merci pour la vente des billets pour le souper BBQ, du samedi 29 mai 2021 à 17h00, à l'Édifice Municipal de Saint-Pacôme. Tous les billets ont été vendus. Merci pour votre implication car les bénéficiaires profiteront à la communauté dans le besoin. Merci. Donald 418 300-0619 et André 418 308-0563.

JARDINS COMMUNAUTAIRES

Saint-Pascal

Vous aimeriez récolter vos propres légumes? Nous avons quelques jardins de disponibles au Jardin des générations de Saint-Pascal. Pour réserver :

Julie Picard 418 492-2838

LES ALCOOLIQUES ANONYMES

Saint-Pascal

Si vous voulez arrêter de boire et vous ne le pouvez pas, nous pouvons vous aider. Informations au 418 867-3030, www.aa-quebec.org/region88.

LES GROUPES FAMILIAUX AL-ANON

Saint-Pascal

Que pouvez-vous faire lorsqu'un de vos proches boit trop? Al-anon-alateen-quebec-est.ca, tél.: 1-844-725-2666.

NARCOTIQUES ANONYMES

La Pocatière

Groupe Revivre, FERMÉ pour l'hiver.

Rivière-du-Loup

Groupe Courage, réunion tous les dimanches, à 19h30, à l'Unité Domrémy, 4 rue de Gaspé.

7238H2021

Proprio Direct

AGENCE IMMOBILIÈRE

Denis Desjardins
Courtier immobilier
résidentiel et commercial

Pascal Jean
Courtier immobilier
résidentiel et commercial

Marie-Josée Couturier
Courtier immobilier

Audrey D'Anjou
Courtier immobilier résidentiel

L'Équipe 418 551-2121

410, 4^e AVENUE LA POCATIÈRE

VENDU! À PARTIR DE 2%*
CERTAINES CONDITIONS S'APPLIQUENT

VENDU

SAINT-PASCAL - 325 AVENUE SERGERIE

199 000 \$

SAINT-PASCAL - 454 AVENUE BOUCHARD

219 000 \$

TOURVILLE - 938 RUE PRINCIPALE

309 000 \$

ST-PASCAL - 345, PELLETIER

138 500 \$

LA POCATIÈRE - 107 AVENUE PILOTE

149 000 \$

ST-ALEXANDRE - 468-470, AV. ST-CLOVIS

Place aux lecteurs

Les lettres publiées dans la rubrique «Place aux lecteurs» doivent être dûment signées par leur auteur (nom véritable) et comporter l'adresse complète (numéro civique, rue, municipalité) du signataire ainsi que le numéro de téléphone de façon à ce que l'éditeur puisse en vérifier l'authenticité. La longueur du texte ne devra pas excéder environ 1 500 caractères. Le journal «Le Placoteux» n'assume d'aucune façon la responsabilité des idées exprimées dans cette rubrique. Les lettres ne devront comporter aucun propos diffamatoires. De plus, le Journal se réserve le droit d'abréger une lettre ou de la corriger et ne s'engage pas à publier toutes les missives.

À propos du Comité des Loisirs de Saint-Marcel

Dans son édition du 5 mai dernier, le journal a publié un article intitulé «Un nouveau comité des loisirs constitué à Saint-Marcel». Dans ce texte, le journaliste Maxime Paradis cite le maire de Saint-Marcel ainsi : « On sentait un éloignement et on ne voulait pas ça. On aurait aimé pouvoir se parler franchement pour apporter des changements, mais ils ont tous démissionné avant que la réunion ne se tienne ».

La réalité diffère des propos du maire. Cette réunion a été convoquée par la municipalité pour donner suite à une demande du comité des loisirs qui avait élaboré une liste d'irritants qui minaient la relation entre le comité et le conseil municipal. Cette réunion a eu lieu en Zoom, enregistrée, et cet enregistrement pourrait démontrer que les membres du comité n'ont pas démissionné avant la réunion. Cependant, la présidente du comité a démissionné au cours de cette réunion.

En ce qui a trait au nouveau comité, le journal rapporte que le maire «... promet déjà que la municipalité regardera ce qui pourrait être assoupli, voire amélioré dans les relations entre le comité et l'administration municipale.» Déjà, on sent un vent de changement avec huit membres nommés dont quatre sont des élus municipaux...

Patrick Charbonneau, ex-membre du comité des loisirs de Saint-Marcel

ANIMAUX

À vendre porcelets de 35 livres et plus. Porcs de 260 livres. Perches de cèdre en 12 pi. Piquets de cèdre en 8 pi. (17/06)
.....418 493-2889

ANTIQUITÉS

Recherche plaques immatriculations, pièges à ours, jouets en métal, grosse scie mécanique (02/06)
.....418 495-2350

ASTROLOGIE

Ana Médium, spécialiste des questions amoureuses depuis 25 ans. Le secret des rencontres positives, la méthode pour récupérer son ex et des centaines de couples sauvés durablement, réponses précises et datées. Tél.: 514-613-0179

CHAMBRES À LOUER

La Pocatière. Chambre à louer à différents prix

(240\$ à 310\$ par mois). 4 minutes à pied de l'ITA et du cégep. Chauffé éclairé eau chaude incluse. Câble / Internet sans fil inclus selon l'emplacement. Meublée. Laveuse-sécheuse sur place gratuit dans la plupart des logements. Peut accueillir de 2 à 6 personnes selon le logement. (inf)
.....418-714-4370

LOCAL À LOUER

Saint-Pascal. Plusieurs unités d'entreposage de 5 X 10, 60\$/mois. Aussi, locaux commerciaux de 2500 pieds carrés avec porte de garage et débarcadères, chauffage inclus. Pour infos :418 333-2589 (Marc) (inf)

OFFRE D'EMPLOI

Préposée aux bénéficiaires / Aide familiale. Saison d'été de fin juin à début septembre. 9h30-12h30 et 15h30-19h30. Tous les

OFFRE D'EMPLOI

Tonte de pelouse secteur La Pocatière et Saint-Pascal

Employé recherché pour la tonte de pelouse, pour la saison estivale 2021, de juin à septembre - octobre, entre 20 h à 30 h par semaine.

Tâche : tonte de pelouse avec tracteur, coupe-herbe.

Salaire à partir de 15\$ / heure, à discuter selon compétences.

Pour information ou pour postuler : **418 714-2774**

9997P2021

QUARTIER-JEUNESSE 1995

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE ET SÉANCE PUBLIQUE D'INFORMATION

La maison des jeunes de Saint-Pascal vous invite à sa 36^e Assemblée Générale Annuelle et à sa séance publique d'information qui se tiendra le **lundi 21 juin 2021 à 17 h**. Face à la situation reliée au COVID-19, l'assemblée générale aura lieu par vidéo-conférence via ZOOM. Nous vous invitons à communiquer avec nous à l'adresse suivante si vous désirez y prendre part : mdjstpascal@globetrotter.net.

Les sujets à l'ordre du jour :

- 1- Mot de bienvenue
- 2- Présentation des états financiers
- 3- Rapport d'activités
- 4- Période d'élections

Veillez-vous inscrire auprès de Mégane Vaillancourt ou de Serge Binet avant le **18 juin 2021 au 418 492-9002 ou au mdjstpascal@globetrotter.net**

1074H2021

LOGEMENTS À LOUER

Vérifiez nos disponibilités :
2 1/2, 3 1/2, 4 1/2 et 5 1/2 pièces, chauffés, éclairés
Situés du 901 au 911, 12^e Avenue, La Pocatière

Marco Gingras, concierge : 418 856-6715
Réal Delagrave, Montmagny : 418 248-7141
Sans frais : 1 877 248-7141
www.logementscotesud.com

Vous cherchez un logement ou un local commercial? Très beaux logements situés au centre-ville de La Pocatière ou sur la rue du Verger Logements chauffés et éclairés

DISPONIBILITÉ :

Local commercial sur la 4^e Avenue
Libres maintenant : logements 1 1/2 et 3 1/2
Libres le 1^{er} juillet : logements 1 1/2, 3 1/2 et 5 1/2

VOUS CHERCHEZ UN TERRAIN?

Terrains à vendre au centre-ville de La Pocatière, avec services, situés au sud de la rivière St-Jean, secteur rue du Cheminot et de la Vigie

Bellema S.E.C.

418 856-2566 (jour)
418 371-0546 (soir) Louise Ouellet
418 598-7765 (soir) Mario Deguire
708, 4^e Avenue, bur. 202, La Pocatière

1720R1521

Petites annonces

NOUVEAU : PAIEMENT MASTERCARD DISPONIBLE

PAYABLES AVANT LA PARUTION

Porté à votre compte VISA ou Mastercard (frais de 1,00 \$)
En argent ou par chèque à l'ordre du Journal Le Placoteux

TARIFICATION

Les taxes sont incluses dans les prix

1re parution (20 mots).....	8,50\$
Répétition.....	7,50\$
1re parution encadrée.....	13,50\$
Répétition.....	12,50\$
Mots additionnels.....	0,25\$
Prière (max. 20 mots).....	8,50\$
Prière longue.....	17,00\$
Prière avec image.....	22,00\$
Avis de décès.....	75,00\$
Remerciements de sympathie.....	65,00\$
Messe anniversaire.....	65,00\$
Retour de photo.....	1,00\$

Heure de tombée : vendredi 16 h 30
Par téléphone - Saint-Pascal : 418 492-2706, poste 101
Sans frais : 1 855 492-2706
Télex : 1 855 492 9706
Par courriel : petitesannonces@leplacoteux.com
Par la poste ou à nos bureaux :
491, av. D'Anjou, Saint-Pascal (Québec) GOL 3Y0
Point de service à La Pocatière :
Singer PFAFF, 502B, 4^e Av.

PROMOTION - 20\$ / 3 SEMAINES*

*3 semaines consécutives, annonces identiques de 20 mots et moins, taxes incluses

jours. Femme avec expérience. Salaire à discuter. Contacter Lynne au1 819 213-3357 (19/05)

OFFRES DE SERVICES

SAAQ-SAAQ-SAAQ Victime d'un accident automobile? Vous avez des blessures? Contactez-nous. Consultation gratuite. M. Dion Avocats tél 514-282-2022 www.sossaaq.com

PRIÈRES

Prière infallible à la Vierge Marie. Fleur toute belle du Mont-Carmel, vigne fructueuse, splendeur du ciel, mère bénie du Fils de Dieu, assistez-moi dans mes besoins. Ô étoile de mer, aidez-moi et montrez-moi ici même que vous êtes ma mère. Ô Sainte-Marie, mère de Dieu, reine du ciel et de la terre, je vous supplie du fond du cœur de m'appuyer dans ma demande (formuler ici votre demande.) Personne ne peut résister à votre puissance. Ô Marie conçue sans péché, priez pour nous qui avons recours à vous (3 fois). Sainte-Marie, je remets cette cause entre vos mains (3 fois). Merci Vierge Marie de m'accorder votre grâce et protégez-moi. Amen. Faites cette prière 3 jours de suite et vous devez ensuite la publier. La faveur demandée vous sera obtenue. AGF (19/05)

RENCONTRES

CONTACTS directs et rencontres sur le service #1 au Québec! Conversations, rencontres inattendues, des aventures inoubliables vous attendent. Goûtez la différence! Appelez le **438-899-7001** pour les écouter, leur parler, ou, depuis votre cellulaire faites le #(carré)6920. (des frais peuvent s'appliquer). L'aventure est au bout de la ligne. www.lesseductrices.ca

DIVERS À VENDRE

Lot d'aspirateurs centraux usagers (reconditionnés). Plusieurs modèles disponibles (inf)
.....418 856-1549

APPARTEMENTS À LOUER

Meilleurs prix en ville!

Logements 3 1/2 et 4 1/2 à louer sur Du Verger à La Pocatière.

2 livres IMMÉDIATEMENT et 4 livres POUR JUILLET.

Prix variant de 465\$ à 565\$ / mois, selon le logement.

Chauffé, éclairé, buanderie, stationnement déneigé, balcon, locker intérieur.

Pour information : **418 860-7731**

À LOUER

2 1/2-3 1/2-4 1/2-5 1/2 meublés ou non, dans différents secteurs de Saint-Pascal. Appelez pour connaître nos disponibilités ou pour louer. Pas d'animaux. Priorité aux non-fumeurs. Laurier Michaud
418 714-0707

SPÉCIALITÉS : GICLEURS ET PLOMBERIE
98, rue Voisine, Sainte-Hélène de Kamouraska (Québec) GOL 3J0
pplourde@gicleursplourde.com
Tél. : 418 492-9889 • Téléc. : 418 492-9031 • Cell. : 418 894-2358

CMMTQ
Département des métiers mécaniciens en tuyauterie du Québec • R.B.Q. : 5594-7923-01

ÉVÉNEMENT DEWALT® BAS-SAINT-LAURENT

11^e édition

2 JOURS SEULEMENT

20 & 21 MAI



DUMAIS
camilledumais.com

COMBO 2 OUTILS 20V
DCK2100P2

399⁹⁹

/COMBO

Nouveau



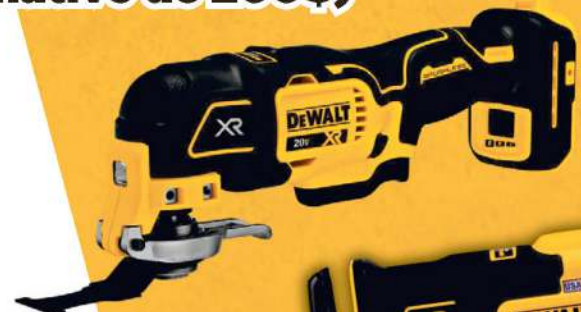
**+ obtenez
AU CHOIX
un outil seul
GRATUITEMENT**
(Valeur approximative de 200\$)



DCS570B



DCG405B



DCS356B



DCS367B

Quantité limitée. Jusqu'à épuisement de l'inventaire.



**ENSEMBLE
COUPE-BORDURE 20V
AVEC BATTERIE
ET CHARGEUR**
DCST922P1

215⁹⁹



**RADIO
BLUETOOTH
12/20V**
DCR028B

178⁹⁹

Nouveau

ET BIEN PLUS AU **CAMILLEDUMAIS.COM**

BOUTIQUE TRANSACTIONNELLE
2 JOURS SEULEMENT

2020 KIA SORENTO LX AWD



Auto., air clim., groupe électrique, sièges chauffants, cam. de recul. STOCK A1589
36 620 km **26 989 \$**

2020 HYUNDAI KONA PREFERRED AWD



Auto., air clim., groupe électrique, cam. de recul et plus. STOCK A1600
22 011 km **23 777 \$**

2020 JEEP CHEROKEE TRAILHAWK 4 X 4



Auto., air clim., groupe électrique, cam. de recul, att. remorque. STOCK W-101
34 096 km **33 888 \$**

2020 DODGE GRAND CARAVAN SXT



Auto., air clim., groupe électrique, att. remorque, Bluetooth et plus. STOCK 20131
1 045 km **35 995 \$**

2020 TOYOTA RAV4 LE AWD



Auto., groupe électrique, Bluetooth, cam. de recul. STOCK A1620
15 242 km **30 689 \$**

2020 HYUNDAI TUCSON PREFERRED AWD



Auto., air clim., groupe électrique, toit ouvrant, int. en cuir. Stock A1601
31 349 km **27 988 \$**

2019 MISTUBISHI ECLIPSE CROSS ES AWD



Auto., air clim., groupe électrique, cam. de recul, Bluetooth et plus. STOCK A1636
44 864 km **22 900 \$**

2019 VOLKSWAGEN TIGUAN TRENDLINE AWD



Auto., air clim., groupe électrique, sièges chauffants, cam. de recul et plus. STOCK A1629
69 227 km **25 495 \$**

2019 SUBARU WRX AWD



Manuelle, air clim., groupe électrique, cam. de recul et plus. STOCK 21068A
32 022 km **26 395 \$**

2019 DODGE GRAND CARAVAN GT STOWN'N'GO



Auto., air clim., groupe électrique, sièges chauffants, vitres teintées. STOCK W-091
67 428 km **24 955 \$**

2019 CHEVROLET SPARK LT



Auto., air clim., groupe électrique, cam. de recul, Bluetooth. STOCK W-102
53 297 km **11 966 \$**

DANS LE CONFORT DE VOTRE FOYER

2019 DODGE GRAND CARAVAN SXT PREMIUM PLUS



Auto., air clim., groupe électrique, cam. de recul, Bluetooth et plus. STOCK A1606
38 871 km **28 888 \$**

2019 RAM 1500 LONGHORN CREW CAB 4 X 4



Auto., air clim., groupe électrique, att. remorque, marchepieds et plus. STOCK 21046A
42 285 km **57 988 \$**



EN LIGNE

PAR TÉLÉPHONE

LIVRAISON SANS CONTACT

2019 RAM 1500 CLASSIC EXPRESS



Auto., air clim., groupe électrique, att. remorque et plus. STOCK A1631
40 424 km **39 989 \$**

2019 HYUNDAI ÉLANTRA GT PREFERRED



Auto., air clim., groupe électrique, cam. de recul et plus. STOCK A1521
43 627 km **17 595 \$**

2018 KIA SORENTO LX



Auto., V6, air clim., groupe électrique, sièges chauffants et plus. STOCK A1635
57 933 km **28 888 \$**

2018 JEEP GRAND CHEROKEE LAREDO 4 X 4



Auto., air clim., groupe électrique, att. remorque, Bluetooth et plus. STOCK 21076A
93 062 km **29 888 \$**

2018 JEEP COMPASS TRAILHAWK 4 X 4



Auto., air clim., groupe électrique, att. remorque, sièges chauffants. STOCK A1628
50 817 km **27 989 \$**

2018 HYUNDAI ÉLANTRA GL SE



Auto., air clim., groupe électrique, toit ouvrant, Bluetooth et plus. STOCK A1592
24 853 km **16 495 \$**

2018 JEEP CHEROKEE TRAILHAWK 4 X 4



Auto., air clim., groupe électrique, att. remorque, int. en cuir. STOCK 21082A
41 047 km **32 495 \$**

2017 HONDA CR-V AWD



Auto., air clim., groupe électrique, toit ouvrant, dém. à distance, cam. de recul et plus. STOCK A1637
38 066 km **27 688 \$**

2017 SUBARU FORESTER I CONVENIENCE AWD



4 cylindres, air clim., groupe électrique, cam. de recul, sièges chauffants et plus. STOCK W-105A
120 110 km **16 989 \$**

2017 TOYOTA HIGHLANDER LE AWD



Auto., air clim., groupe électrique, int. en cuir, sièges chauffants et plus. STOCK A1605
92 245 km **30 989 \$**

2017 CHEVROLET MALIBU LT



Auto., air clim., groupe électrique, Bluetooth, cam. de recul et plus. STOCK W-106
64 051 km **15 995 \$**

2016 MAZDA CX-5 GT AWD



Auto., air clim., groupe électrique, att. remorque, int. en cuir et plus. STOCK W-109A
91 199 km **19 888 \$**

2013 FORD EDGE LIMITÉE AWD



Auto., air clim., groupe électrique, toit ouvrant, att. remorque et plus. STOCK A1543
98 340 km **14 995 \$**

LA PUISSANCE D'UN GROUPE

OLIVIER

KAMOURASKA | CHRYSLER



255, avenue Patry, Saint-Pascal • 418 492-3432 • 1 800 363-3432

olivierkamouraskachrysler.com